352.0493
L623
1893/94

VILLE DE LIÉGE

RAPPORT

SUR

L'ADMINISTRATION & LA SITUATION

DES

AFFAIRES DE LA VILLE

PRÉSENTÉ EN SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL, LE 1er OCTOBRE 1894

PAR

LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

THE LIBRARY OF THE
MAR 11 1937
UNIVERSITY OF ILLINOIS

LIÉGE

H. VAILLANT-CARMANNE, imprimeur de l'Administration communale

8, rue St-Adalbert, 8

1894

VILLE DE LIÉGE

RAPPORT

SUR

L'ADMINISTRATION & LA SITUATION

DES

AFFAIRES DE LA VILLE

PRÉSENTÉ EN SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL, LE 1er OCTOBRE 1894

PAR

LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

THE LIBRARY OF THE
MAR 11 1937
UNIVERSITY OF ILLINOIS

LIÉGE

H. VAILLANT-CARMANNE, imprimeur de l'Administration communale

8, rue St-Adalbert, 8

—

1894

L623
1893/94

VILLE DE LIÉGE

RAPPORT

SUR

L'ADMINISTRATION & LA SITUATION

DES

AFFAIRES DE LA VILLE

Messieurs,

Conformément à l'article 70 de la loi communale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'administration des affaires de la Ville pour l'année 1893-1894.

CHAPITRE Ier.

Population. — État-Civil. — Listes électorales. — Conseils d'arbitrage.

—

§ Ier. — Population.

Le chiffre de la population était, au 31 décembre 1892, de 155,898 habitants.

Au 31 décembre 1893, ce chiffre était de 158,892 habitants.

L'augmentation a donc été, pendant l'année 1893, de 2,994 habitants, ainsi qu'il résulte des tableaux suivants :

Mouvement de la population en 1893.

	Masculins	Féminins	Total
I. — Entrées.			
A. Naissances	1,848	1,781	3,629
B. Inscriptions :			
1° venant d'une autre commune .	4,617	5,566	10,183
2° venant de l'étranger	782	718	1,500
3° inscrits d'office	62	69	131
Total. . .	7,309	8,134	15,443
II. — Sorties.			
A. Décès	1,398	1,372	2,770
B. Radiations :			
1° pour une autre commune . .	4,044	4,573	8,617
2° pour l'étranger	421	475	896
3° rayés d'office.	90	76	166
Total. . .	5,953	6,496	12,449
Récapitulation.			
A. Excédent des naissances sur les décès.	450	409	859
B. Excédent des inscriptions sur les radiations	906	1,229	2,135
Excédent total. . .	1,356	1,638	2,994
Population au 31 décembre 1892.	74,102	81,796	155,898
Population au 31 décembre 1893.	75,458	83,434	158,892

Relevé des mutations survenues dans la population de la Ville pendant l'année 1893.

DIVISIONS DE POLICE.	INSCRIPTIONS										RADIATIONS								MUTATIONS INTÉRIEURES						TOTAL DES OPÉRATIONS
	Nombre de naissances		Personnes arrivées d'une autre commune du royaume		Personnes arrivées de l'étranger		Personnes inscrites d'office venant d'une autre commune du royaume		Personnes inscrites d'office venant de l'étranger		Nombre de décès		Personnes parties pour une autre commune du royaume		Personnes parties pour l'étranger		Radiations d'office		Personnes arrivées d'une autre division		Personnes passées dans une autre division		Mutations dans la division		
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	
1re Div.	173	172	512	703	204	111	15	18	1	»	160	140	408	572	100	74	21	18	1466	1925	1520	1966	1401	1703	13383
2e »	200	202	579	787	161	131	13	20	5	6	160	185	459	578	68	65	15	11	1282	1669	1386	1781	1853	1987	13603
3e »	202	189	588	806	108	131	3	2	»	»	132	117	351	622	44	80	20	21	707	969	692	931	1540	1649	10104
4e »	328	301	953	969	53	61	2	1	»	»	189	206	800	775	44	57	6	5	1135	1256	1122	1318	3286	3348	16215
5e »	380	397	817	994	101	138	4	11	3	3	280	286	673	801	65	100	13	7	1365	1620	1310	1533	3858	4224	18983
6e »	340	306	495	556	89	84	3	4	»	»	270	234	466	479	46	46	10	11	1367	1573	1396	1550	3312	3371	16008.
7e »	225	214	673	751	66	62	10	4	3	»	207	204	687	746	54	53	5	3	955	1134	851	1067	1888	2088	11950
Totaux.	1848	1781	4617	5566	782	718	50	60	12	9	1398	1372	4044	4573	421	475	90	76	8277	10146	8277	10146	17138	18370	
Totaux généraux	3629		10183		1500		110		21		2770		8617		896		166		18423		18423		35508		100246
			11814										9679								53931				

Population des Divisions de police de la Ville
au 31 décembre des années 1890, 1891, 1892 et 1893.

DIVISIONS DE POLICE	POPULATION AU 31 décembre 1890 Recensement	Accroissement en 1891	POPULATION AU 31 décembre 1891	Accroissement en 1892	POPULATION AU 31 décembre 1892	Accroissement en 1893	POPULATION AU 31 décembre 1893
1re Division	16,659	283	16,942	63	17,005	321	17,326
2e id.	21,009	348	21,357	569	21,926	347	22,273
3e id.	17,062	525	17,587	426	18,013	495	18,508
4e id.	25,644	648	26,292	489	26,781	537	27,318
5e id.	28,437	659	29,096	55	29,151	765	29,916
6e id.	22,690	205	22,895	616	23,511	309	23,820
7e id.	18,265	890	19,155	356	19,511	220	19,731
Totaux :	149,766	3,558	153,324	2,574	155,898	2,994	158,892

§ 2. — Etat-Civil.

1. — Pendant l'année 1893, 98 personnes ont fait devant l'Officier de l'Etat-civil la déclaration d'option de patrie autorisée par l'article 9 du code civil.

En 1892, le nombre de ces déclarations était de 88, et, en 1891, de 83.

2. — En exécution de la loi du 16 août 1887, le service de l'Etat-civil a réuni, du 1er janvier au 31 décembre 1893, les pièces de 97 mariages d'indigents, savoir :

263 actes de naissance, décès, mariage et divorce, fournis par le bureau ;

148 actes réclamés dans d'autres communes du royaume ;

15 actes obtenus par l'intervention du Département des affaires étrangères ;

6 actes de notoriété dressés par les juges de paix, dont trois, destinés à tenir lieu d'actes de naissance, ont été homologués par jugements du tribunal civil ;

15 copies de jugements des tribunaux civils et correctionnels, destinés à être annexés à des actes de seconds mariages de personnes divorcées ;

1 requête a été adressée au Roi, pour obtenir l'autorisation de mariage entre beau-frère et belle-sœur.

3. — Pendant l'année 1893, l'Officier de l'Etat-civil a dressé 395 actes de consentement à mariage, dont 25 à domicile, les intéressés étant, pour cause d'infirmité ou de maladie, empêchés de se rendre à l'Hôtel-de-Ville.

4. — 134 personnes indigentes, majeures au point de vue du mariage, et dont les père et mère n'ont pas de demeure connue en Belgique, ont fait dresser acte de cette absence du pays, afin d'être dispensées de fournir le consentement ou la preuve du décès de leurs ascendants.

5. — Depuis l'achèvement des tables alphabétiques des anciens registres paroissiaux de Liége, plusieurs volumes, concernant différentes paroisses de la ville, ont été déposés au bureau de l'Etat-civil. Nous avons décidé la formation d'une table supplémentaire de ces volumes.

Le personnel de l'Etat-civil est occupé à ce travail, qui sera terminé avant la fin de cette année.

Tableau comparatif du mouvement de l'Etat-Civil de Liége pendant les deux années 1892 et 1893.

Le nombre total des naissances et des décès, consigné dans ce tableau, ne doit pas concorder avec les chiffres du tableau du mouvement de la population, celui-ci ne concernant que les habitants de Liége exclusivement.

ANNÉES	NOMBRE GÉNÉRAL DES NAISSANCES					NOMBRE GÉNÉRAL DES DÉCÉS					EXCÉDENT	NOMBRE des morts-nés, non compris dans les naissances et les décès					Nombre des mariages	Nombre des divorces	Adoptions	Légitimations
	légitimes		illégitimes		TOTAL	en dessous de 5 ans		au-dessus de 5 ans		TOTAL		légitimes		illégitimes		TOTAL				
	masculins	féminins	masculins	féminins		masculins	féminins	masculins	féminins			masculins	féminins	masculins	féminins					
1892	1557	1574	343	338	3812	675	551	1205	1047	3478	Naiss. 334	73	55	22	13	163	1397	37	1	378
1893	1560	1508	318	309	3695	450	365	1061	1059	2935	Naiss. 760	76	60	22	15	173	1397	36	»	371
En plus	3	»	»	»	»	»	»	»	12	»	426	3	5	»	2	10	»	»	»	»
en moins	»	66	25	29	117	225	186	144	»	543	»	»	»	»	»	»	»	1	1	7

Relevé des mariages et des divorces. — Année 1893.

MOIS	MARIAGES										DIVORCES				
	Nombre total	Payants	Pro Deo	Mariages d'indigents dont les pièces ont été réunies par le bureau	Mariages avec contrat	Mariages sans signature		Mariages avec actes respectueux	Nombre de mariages entraînant légitimation	Nombre des enfants légitimés		Injures ou sévices graves	Adultères		Par consentement mutuel	TOTAL
						de la femme	du mari			reconnus avant le mariage	reconnus au moment du mariage	à la demande	à la demande			
												du mari	de la femme	du mari		
Janvier	89	23	66	2	9	15	4	4	22	20	12	1	»	3	»	4
Février	101	28	73	6	6	17	8	1	21	10	13	1	2	»	»	4
Mars	105	23	82	9	6	17	4	6	27	19	14	1	»	»	»	1
Avril	142	72	70	8	16	9	8	1	17	10	13	1	1	»	»	3
Mai	123	40	83	8	19	4	3	3	15	3	13	»	1	»	»	1
Juin	124	37	87	7	13	14	5	2	31	19	24	»	2	»	»	2
Juillet	122	34	88	4	9	10	10	2	37	23	28	2	2	1	»	8
Août	118	47	71	8	22	8	7	2	26	18	13	2	1	»	»	3
Septembre	148	54	94	18	16	7	4	1	26	18	20	1	1	»	»	2
Octobre	144	31	83	10	10	10	4	5	22	12	12	3	»	»	»	3
Novembre	103	26	77	6	11	13	6	2	19	9	16	»	2	»	»	2
Décembre	108	14	94	11	7	7	3	3	23	10	16	1	1	1	»	3
Totaux.	1397	429	968	97	144	133	69	34	286	173	196	13	13	4	6	36

Relevé mensuel des causes de décès, après défalcation des personnes qui n'avaient pas leur domicile à Liége. — Année 1893.

	Maladies épidémiques, miasmatiques ou infectieuses										Maladies endémiques				
Année 1893	Variole	Rougeole	Scarlatine	Angine couenneuse Croup	Coqueluche	Fièvre typhoïde	Dyssenterie	Choléra	Affections puerpérales	TOTAL	Phtisie	Autres maladies chroniques de la poitrine	Bronchite, pneumonie, pleurésie et maladies aiguës des voies respiratoires	Maladies du cœur	Entérite et diarrhée
Janvier	5	»	»	3	1	2	»	»	1	12	29	3	30	35	14
Février	3	»	1	1	2	4	»	»	»	11	24	»	31	37	10
Mars	6	»	»	1	7	3	»	»	»	17	34	2	55	33	18
Avril	5	1	»	2	3	5	»	»	1	17	40	4	52	36	18
Mai	4	»	1	4	3	7	»	»	»	19	36	3	69	33	21
Juin	3	»	»	1	2	3	»	»	1	10	21	1	36	26	43
Juillet	4	»	»	3	»	6	»	»	»	13	24	»	22	24	75
Août	2	»	»	2	1	1	»	»	»	6	23	»	14	19	52
Septembre	1	»	»	»	»	5	»	»	1	7	25	»	14	24	27
Octobre	2	»	»	2	1	1	»	»	»	6	22	2	15	31	7
Novembre	»	5	1	»	»	2	»	»	»	8	22	1	35	29	9
Décembre	»	5	»	2	1	3	»	»	1	12	27	1	32	27	8
Total	35	11	3	21	21	42	»	»	5	138	327	17	425	354	302

		Maladies spéciales				Morts violentes					Causes inconnues			Défaut de viabilité		
Fièvres paludéennes	TOTAL	Alcoolisme aigu	Hydrophobie (rage)	Morve et farcin	TOTAL	Homicides	Suicides	Accidents	Cas douteux	TOTAL	Causes non déclarées	Causes déclarées inconnues ou non déterminées	TOTAL	Débilité congénitale ou vices congénitaux de conformation	Autres maladies	TOTAL GÉNÉRAL
»	131	»	»	»	»	1	1	6	»	8	34	»	34	2	69	256
»	102	1	»	»	1	»	2	6	»	8	28	2	30	1	64	217
»	142	1	»	»	1	»	3	5	»	8	26	3	29	9	81	287
»	130	»	»	»	»	»	5	6	1	12	23	2	25	7	85	296
»	16	2	»	»	2	1	6	7	»	14	30	3	33	11	77	318
»	127	3	»	»	3	»	5	7	1	13	24	9	33	5	76	267
»	145	»	»	»	»	1	3	10	»	14	35	3	38	8	77	295
»	108	»	»	»	»	»	»	7	»	7	1	14	15	5	71	212
»	90	»	»	»	»	2	1	10	»	13	11	»	11	8	56	185
»	77	»	»	»	»	»	1	7	»	8	9	1	10	5	69	175
»	96	»	»	»	»	»	»	2	»	2	16	6	22	5	75	208
»	95	»	»	»	»	2	2	2	1	7	29	2	31	5	69	219
»	1425	7	»	»	7	7	29	75	3	114	266	45	311	71	869	2935

Relevé général des causes de décès dressé

CAUSES DES DÉCÈS Non compris les morts-nés et autres enfants présentés sans vie, ni les personnes décédées hors ville dont l'acte de décès a été transcrit en vertu de l'article 80 du Code civil.	AGE DES					
	au-dessous de 1 an (12 mois)		1 an à moins de 4 ans		4 ans à moins de 7 ans	
	masc.	*fémin.*	*masc.*	*fémin.*	*masc.*	*fémin.*
A. — *Défaut de viabilité :*						
Débilité congénitale ou vices congénitaux de conformation . . .	46	24	»	1	»	»
Totaux. . . .	46	24	»	1	»	»
B. — *Maladies épidémiques, miasmatiques ou infectieuses :*						
1. Variole	5	4	12	1	»	»
2. Rougeole	1	1	6	3	»	»
3. Scarlatine.	»	»	1	1	1	»
4. Angine couenneuse; croup . .	»	1	7	8	1	1
5. Coqueluche	5	4	5	5	»	2
6. Fièvre typhoïde	»	»	1	»	1	1
7. Dyssenterie	»	»	»	»	»	»
8. Choléra	»	»	»	»	»	»
9. Affections puerpérales	»	»	»	»	»	»
Totaux. . . .	11	10	32	18	3	7
C — *Maladies endémiques :*						
1. Phthisie	1	»	5	3	1	»
2. Autres maladies chroniques de la poitrine	»	»	»	»	»	»
3. Bronchite, pneumonie, pleurésie et maladies aigües des voies respiratoires	38	29	35	37	4	2
4. Maladies du cœur	1	»	»	1	1	1
5. Entérite; diarrhée	124	111	16	16	1	3
6. Fièvres paludéennes	»	»	»	»	»	»
Totaux. . . .	164	140	56	57	7	6

par âge et par sexe. — 1893.

DÉCÉDÉS

7 ans à moins de 15 ans		15 ans à moins de 25 ans		25 ans à moins de 50 ans		50 ans et plus		RELEVÉ		
masc.	*fémin.*	*masc.*	*fémin.*	*masc.*	*fémin*	*masc.*	*fémin.*	*masc.*	*fémin.*	TOTAL
»	»	»	»	»	»	»	»	46	25	71
»	»	»	»	»	»	»	»	46	25	71
»	2	1	»	5	2	1	2	24	11	35
»	»	»	»	»	»	»	»	7	4	11
»	»	»	»	»	»	»	»	2	1	3
1	2	»	»	»	»	»	»	9	12	21
»	»	»	»	»	»	»	»	10	11	21
3	1	9	8	7	8	»	»	21	21	42
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	1	»	4	»	»	»	5	5
4	5	10	9	12	14	1	2	73	65	138
3	1	28	30	116	90	30	19	184	143	327
»	»	»	»	2	»	6	9	8	9	17
1	3	3	7	48	23	96	99	225	200	425
4	6	4	4	27	44	119	142	156	198	354
2	1	»	1	6	5	7	9	156	146	302
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
10	11	35	42	199	162	258	278	729	696	1425

CAUSES DES DÉCÈS Non compris les morts-nés et autres enfants présentés sans vie, ni les personnes décédées hors ville dont l'acte de décès a été transcrit en vertu de l'article 80 du Code civil.	AGE DES					
	au-dessous de 1 an (12 mois)		1 an à moins de 4 ans		4 ans à moins de 7 ans	
	masc.	*fémin.*	*masc.*	*fémin.*	*masc.*	*fémin.*
D. — *Maladies spéciales :*						
1. Alcoolisme aigu	»	»	»	»	»	»
2. Hydrophobie	»	»	»	»	»	»
3. Morve et farcin	»	»	»	»	»	»
Totaux	»	»	»	»	»	»
E. — *Autres maladies non spécifiées ci-dessus*	46	24	28	16	10	12
F. — *Causes accidentelles* (morts violentes)						
1. Homicides	»	»	»	»	»	»
2. Suicides	»	»	»	»	»	»
3. Accidents	»	»	2	3	3	»
4. Cas douteux	»	»	»	»	»	»
Totaux	»	»	2	3	3	»
G. — *Causes inconnues :*						
1. Causes non déclarées	42	50	8	5	1	2
2. Causes déclarées inconnues ou non déterminées	6	2	1	4	1	»
Totaux	48	52	9	9	2	2
Ensemble	315	250	127	104	25	27

DÉCÉDÉS

7 ans à moins de 15 ans		15 ans à moins de 25 ans		25 ans à moins de 50 ans		50 ans et plus		RELEVÉ		
masc.	*fémin.*	*masc.*	*fémin.*	*masc.*	*fémin.*	*masc.*	*fémin.*	*masc.*	*fémin.*	TOTAL
»	»	»	»	3	»	4	»	7	»	7
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	3	»	4	»	7	»	7
9	9	32	39	60	64	240	280	425	444	869
»	»	1	»	5	1	»	»	6	1	7
»	»	»	»	15	5	8	1	23	6	29
6	2	4	3	26	8	13	5	54	21	75
»	»	»	»	1	1	1	»	2	1	3
6	2	5	3	47	15	22	6	85	29	114
4	»	3	4	9	23	57	58	124	142	266
»	1	1	»	4	3	9	13	22	23	45
4	1	4	4	13	26	66	71	146	165	311
33	28	86	97	334	281	591	637	1511	1424	2935

Statistique spéciale des morts violentes, année 1893.

FAITS OU MOYENS	Homicides		Suicides		Accidents		Cas douteux	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Armes à feu	3	»	9	1	»	»	»	»
Asphyxie par les gaz du charbon.	»	»	»	»	2	»	»	»
— par d'autres gaz.	»	»	»	»	»	»	»	»
— par suffocation	»	»	»	»	»	»	»	»
Brûlures	»	»	»	»	5	12	»	»
Chute de corps durs	»	»	»	»	»	»	»	»
— d'un lieu élevé	»	»	»	»	14	3	»	»
Convois de chemin de fer	»	»	»	»	8	1	»	»
Eboulement de terrains ou de constructions.	»	»	»	»	»	»	»	»
Empoisonnement	»	»	»	1	»	»	»	»
Foudre	»	»	»	»	»	»	»	»
Inanition	»	»	»	»	»	»	»	»
Instruments tranchants ou autres	3	1	»	»	»	»	»	»
Machines industrielles	»	»	»	»	4	»	»	»
Strangulation	»	»	10	3	»	»	»	»
Submersion	»	»	4	1	12	4	»	»
Voitures ou chevaux	»	»	»	»	3	1	»	»
Autres faits ou moyens connus ou inconnus	»	»	»	»	6	»	3	»
	6	1	23	6	54	21	3	»
Totaux.	7		29		75		3	

Statistique spéciale des suicides, année 1893.

A. — AGE DES SUICIDÉS

	Moins de 16 ans	16 à moins de 25 ans	25 à moins de 40 ans	40 à moins de 50 ans	50 à moins de 60 ans	60 à moins de 70 ans	70 ans et plus	Age inconnu	Total
Hommes	»	1	9	4	4	5	»	»	23
Femmes	»	2	3	»	»	1	»	»	6
Totaux.	»	3	12	4	4	6	»	»	29

BB. — ÉTAT CIVIL ET PROFESSION DES SUICIDÉS.

	Profession agricole	Profession commerciale	Profession industrielle	Profession intellectuelle ou libérale	Autres professions
Célibataires.	»	3	3	3	3
Mariés	»	1	5	2	2
Veufs	»	2	4	»	»
Divorcés.	»	»	1	»	»
État civil inconnu	»	»	»	»	»
Totaux. . . .	»	6	13	5	5
			29		

§ 3. — Listes électorales.

A) *Electorat politique.*

Il a été procédé, conformément aux dispositions de la loi électorale du 12 avril dernier, à la formation des listes des électeurs généraux, devant entrer en vigueur en 1894.

Ces listes, arrêtées définitivement par nous le 30 juin dernier, clôturent comme suit :

a) Electeurs pour la Chambre des Représentants :

21,603	électeurs	à 1	voix, soit	21,603 voix
5,173	»	à 2	» »	10,346 »
4,696	»	à 3	» »	14,088 »
Total : 31,472	électeurs			46,037 voix

b) Electeurs pour le Sénat :

16,909	électeurs	à 1	voix, soit	16,909 voix
5,023	»	à 2	» »	10,046 »
4,305	»	à 3	» »	12,915 »
Total : 26,237	électeurs			39,870 voix.

En exécution de la loi du 29 juin 1894, il a été dressé une liste spéciale des citoyens qui, ayant obtenu la naturalisation ordinaire, se trouvent dans les conditions prévues par cette

loi, pour participer avec les électeurs sénatoriaux aux prochaines élections provinciales.

Cette liste comprend 28 électeurs.

— Aux termes du nouveau code électoral, la revision annuelle des listes des électeurs pour les Chambres législatives, doit avoir lieu du 1er juillet au 31 août. Conformément à ces prescriptions, il a dû être procédé, dès le 1er juillet dernier, à une nouvelle revision des listes qui avaient été clôturées la veille, comme il est dit ci-dessus.

Ensuite de cette revision, ces listes ont été arrêtées provisoirement par nous le 31 août dernier, avec les résultats suivants :

a) Electeurs pour la Chambre des Représentants :

21,250	électeurs	à 1	voix,	soit	21,250 voix
5,278	»	à 2	»	»	10,556 »
4,828	»	à 3	»	»	14,484 »
Total : 31,356	électeurs				46,290 voix.

b) Electeurs pour le Sénat :

16,629	électeurs	à 1	voix,	soit	16,629 voix
5,135	»	à 2	»	»	10,270 »
4,445	»	à 3	»	»	13,335 »
Total : 26,209	électeurs				40,234 voix.

c) Électeurs pour le Conseil provincial :

16,630	électeurs	à 1	voix,	soit	16,630 voix
5,142	»	à 2	»	»	10,284 »
4,463	»	à 3	»	»	13,389 »
Total : 26,235	électeurs				40,303 voix.

B) *Jury de jugement.*

La dernière liste porte 1,177 noms.

C) *Tribunal de commerce.*

La dernière liste porte 1,943 noms.

§ 4. — Conseils d'arbitrage.

a) *Conseil de prud'hommes.*

En suite des élections qui se sont faites en décembre 1893 et janvier 1894, le Conseil de prud'hommes se trouve composé comme suit :

1re CATÉGORIE. — *Industries linière, lainière, des vêtements, des chaussures, de la tannerie, etc.*

Membres effectifs.

a) Chefs d'industrie.

MM. Chalant, Eugène-Henri, fabricant de moutonnes, rue Jean-d'Outre-Meuse, 51.
Lance, Benoit-Martin, tailleur d'habits, rue Pont-d'Ile, 15.
Wauters, Ferdinand, md tanneur, rue des Prébendiers, 32.

b) Ouvriers.

Mayeu, Richard-Joseph, pelletier, impasse Venta, 16.
Smets, Alphonse-Joseph, cordonnier, rue Mère-Dieu, 9.
Ruffin, Louis, cordonnier, rue Vivegnis, 374.

Membres suppléants.

a) Chefs d'industrie.

MM. Fraipont, Arthur, tailleur, rue de la Régence, 13.
Lhoest, Dieudonné-Joseph, chapelier, rue de l'Harmonie, 15.
Soiron, Joseph, cordonnier, place Verte, 13.

b) Ouvriers.

Vandendooren, Charles, tailleur d'habits, rue Pont-Thomas, 1.
Boileau, Jules, tailleur d'habits, rue Louvrex, 4.
Piedbœuf, Henri, cordonnier, rue Méan, 6.

2e CATÉGORIE. — *Industrie métallurgique, fonderies, laminoirs, ateliers de construction en fer, serrurerie.*

Membres effectifs.

a) Chefs d'industrie.

MM. de Groulart, Charles-Lucien, constructeur-mécanicien, rue de la Cathédrale, 24.
Dewandre, Jules-Dieudonné, fondeur en cuivre, rue des Houblonnières, 16.

b) Ouvriers.

BERNIMOLIN, Pierre-Nicolas, fondeur, rue Haute-Wez, 116, à Grivegnée.
CABOLET, Nicolas, mouleur, rue Petite-Voie, 47, à Herstal.
MARDAGA, Charles, tourneur en fer, rue Dony, 55.

MEMBRES SUPPLÉANTS.

a) Chefs d'industrie.

MM. FRYNS, Henri-Alphonse, plombier, boulevard d'Avroy, 15.
SOUBRE, Léopold-Georges, fabricant de pompes, rue des Vennes, 175.
FRAIGNEUX, Hubert-Joseph, serrurier-mécanicien, quai de Longdoz, 27.

b) Ouvriers.

DELREZ, Gustave-Nicolas-Mathieu, mécanicien, rue Strailhe, 6.
GENOT, Antoine-Joseph, mécanicien, rue Lairesse, 110.
THIRION, Joseph-Gérard, mécanicien, place St-Denis, 3.

3e CATÉGORIE. — *Industries extractives.*

MEMBRES EFFECTIFS.

a) Chefs d'industrie.

MM. DERONCHÈNE, Eugène, directeur de charbonnage, rue Burenville, 7.
DUPONT, Jules, directeur de charbonnage, rue Jonruelle, 72.
LOUETTE, Henri, directeur de charbonnage, rue Burenville, 70.

b) Ouvriers.

LAHAUT, Henri, houilleur, cour St-Gilles, 5.
PONCIN, Jean-Hubert, houilleur, rue St-Gilles, 470.
LAMBRETTE, Hubert, mineur, rue Sur les Thiers, 35, à Herstal.

MEMBRES SUPPLÉANTS.

a) Chefs d'industrie.

MM. BOULANGER, Jean, directeur de charbonnage, rue Louvrex, 86.
DESSART, Joseph, directeur de charbonnage, à Herstal.
KAIRIS, Antoine, directeur de charbonnage, à Vottem.

b) Ouvriers.

GILLON, François, mineur, rue de Joie, 77.
TREFFER, Joseph-Hubert, mineur, rue Derrière-les-Potiers, 35.
COLLETTE, Jean-Pierre, mineur, rue Haute-Maison, 3, à Herstal.

4e CATÉGORIE. — *Industries de l'armurerie, de la quincaillerie, etc.*

Membres effectifs.

a) Chefs d'industrie.

MM. Baron-Colleye, Henri, quincaillier, rue Féronstrée, 25.
Janssen, Pierre-Joseph, fabricant d'armes, rue St-Laurent, 328.
Rouma, Lambert, fabricant d'armes, rue Chéri, 25.

b) Ouvriers.

Bougnet, Servais-Jean-Louis, armurier, rue St-Léonard, 207.
Leblanc, Julien, armurier, rue Hors-Château, 92.
Bohet, Michel, armurier, rue Thier-des-Monts, à Herstal.

Membres suppléants.

a) Chefs d'industrie.

MM. Bernard, Lambert, quincaillier, quai de Coronmeuse, 38.
Bodson, Nicolas, fabricant d'armes, rue d'Amay, 3.
Hanquet, Ferdinand, fabricant d'armes, rue Charles Morren, 18.

b) Ouvriers.

Jamar, Lambert, armurier, rue St-Paul, 30.
Xhensival, Mathieu, armurier, place Bonne-Nouvelle, 6.
N.

5e CATÉGORIE. — *Industries du bâtiment et du mobilier.*

Membres effectifs.

a) Chefs d'industrie.

MM. Bawin, Joseph, entrepreneur, rue du St-Esprit, 95.
Ralet, Jean-Denis, entrepreneur, rue du Pont, 50.
Schoonbroodt, Alfred, fabt de meubles, rue Vinâve-d'Ile, 20.

b) Ouvriers.

Borreux, Henri, menuisier, rue Grétry, 32.
Fraipont, Alexandre, menuisier, rue Henri Maus, 15.
Hutzemaekers, Louis-Servais, peintre, rue St-Séverin, 7.

6e CATÉGORIE. — *Industries des tabacs, de la meunerie et industries alimentaires.*

MEMBRES EFFECTIFS.

a) Chefs d'industrie.

MM. BERTRAND, Arthur, brasseur, rue du Val-Benoit, 11.
DUMONT, Henri-Joseph, fabricant de tabac, rue St-Thomas, 26.
LEJEUNE, Pierre-Joseph, meunier, rue St-Léonard, 206.

b) Ouvriers.

BRASSEUR, Jean-Gaspard, cigarier, rue Sur-le-Mont, 24.
DECHAMP, Dieudonné, cigarier, rue St-Léonard, 210.
WIÈME, Benoit, liquoriste, rue Entre-deux-ponts, 24.

7e CATÉGORIE. — *Industries de l'imprimerie, de la lithographie, de la reliure, de la gravure.*

MEMBRES EFFECTIFS.

a) Chefs d'industrie.

MM. JASPAR, Jean-Nicolas, graveur-lithographe, rue de l'Université, 49.
GOTHIER, Charles, imprimeur, rue St-Léonard, 203.
ISTA, Alfred, papetier, place St-Pierre, 5.

b) Ouvriers.

EVRARD, Nicolas-Jean, typographe, cour Bovy, 12.
HARDY, Walthère, typographe, rue de l'Ouest, 65.
KODECK, Jean-Henri-François-Thomas, typographe, rue Vivegnis, 370.

8e CATÉGORIE. — *Industries diverses.*

MEMBRES EFFECTIFS.

a) Chefs d'industrie.

MM. DELLEUR, Alexandre, bijoutier, rue André Dumont, 33.
RASKIN, Louis-Julien-Joseph, commissionnaire-expéditeur, rue St-Paul, 29.
WALEFFE-DABIN, Gilles, fondeur de suif, rue de la Halle, 5.

b) Ouvriers.

BANDINY, Emile, bijoutier, rue du Vertbois, 30.
BRÉGE, Toussaint-Joseph-Paschal, camionneur, rue de la Clef, 11.
VAN CAEZEELE, Jean-Clément-Charles, bijoutier, place de la Cathédrale, 13.

MEMBRES SUPPLÉANTS.

a) Chefs d'industrie.

MM. EYMAEL, Adolphe, fabt de produits chimiques, rue Grétry, 68.
GHINIJONET, Alphonse-Ghislain-François, fabricant de poudre, rue des Vennes, 69.
JAMIN, Ernest, fabricant de couleurs, rue du Palais, 22.

b) Ouvriers.

MEURA, Adolphe-Victor, magasinier, rue du Potay, 16.
SÉBA, Constant, camionneur, rue David, 1.
KÉNIS, Martin, ouvrier en produits chimiques, rue Ste-Marguerite, 337.

Pour l'année judiciaire, période du 1er janvier au 31 décembre 1893, le mouvement d'affaires de notre Conseil de prud'hommes a été :

a) *pour son Bureau de conciliation :*

1°	affaires conciliées	370
2°	„ non conciliées	212
3°	„ restées sans suite	137
	en tout :	719 affaires.

Le bureau a tenu 51 séances.

b) *pour le Conseil :*

145 affaires terminées comme suit :

1°	par jugement contradictoire . . .	118
2°	par défaut	24
3°	par jugement d'incompétence . . .	3

Enfin, 36 affaires ont donné lieu à enquêtes directes et une à enquête contraire.

Il y a eu, en outre, deux visites des lieux.

Le Conseil a tenu 32 séances et s'est réuni 3 fois en assemblée générale.

B) *Conseil de l'Industrie et du Travail:*

Au cours du dernier exercice administratif, nulle modification n'a été apportée à la constitution de ce conseil.

Les sections ont eu à s'occuper spécialement des questions suivantes :

Examen du questionnaire du Gouvernement relatif à un

projet de loi sur la confection des règlements d'ateliers. — Renseignements statistiques concernant les absences volontaires des ouvriers de l'industrie charbonnière. — Mesures à prendre pour la sécurité de l'ouvrier mineur. — Proposition tendant à obtenir la revision de l'arrêté royal du 26 décembre 1892, en ce qui concerne la règlementation du travail des femmes, des adolescents et des enfants dans les briqueteries temporaires. — Assurance des ouvriers contre les accidents. — Règlementation des heures de travail et des salaires. — Institution de conseils d'arbitrage particuliers à certains établissements. — Durée du travail des jeunes ouvriers dans les filatures de lin. — Application de la loi de 1889 sur la protection des femmes et des adolescents dans les usines et manufactures. — Constitution d'une caisse de retraite pour les ouvriers invalides. — Minimum des salaires. — Affiliation des ouvriers de la petite industrie aux Sociétés de secours mutuels et à la Caisse de retraite de l'Etat. — Proposition relative à l'affichage du taux des salaires chez les fabricants d'armes. — Etude des moyens à employer pour amener le relèvement des salaires et en assurer le maintien. — Plan d'organisation des Unions-professionnelles armurières. — Repos dominical. — Assurance des ouvriers par l'Etat.

CHAPITRE II.

Administration.

—

Notre Conseil communal a fait, au cours du dernier exercice, une nouvelle perte fort sensible.

M. Jean Anten a succombé le 19 juillet dernier à la maladie qui le tenait, depuis quelque temps, éloigné de nos travaux.

De bonnes études, servies chez lui par un jugement sûr, par un solide esprit d'observation, avaient fait de notre estimé et digne collègue un praticien des plus justement considérés.

Aussi sa collaboration nous fut-elle surtout d'un grand prix dans l'étude des délicates questions du vaste domaine de la salubrité et de l'hygiène publiques.

M. Jean Anten a rendu à la Ville de Liége des services qu'elle ne saurait oublier. Comme collègue, il nous laisse le souvenir de l'homme aimable, courtois par excellence.

— En séance du 22 janvier 1894, le Conseil a arrêté comme suit, le tableau de ses Commissions permanentes :

Travaux.

MM. l'Echevin des Travaux, Attout, Graindorge, Defize, Jamolet, Ghinijonet, Petit Bois, Renard, Blanpain, Noirfalise, de Groulart.

Instruction publique.

MM. l'Echevin de l'Instruction, Hanssens, Pirotte, Magis, Graindorge, Micha, Anten, Defize, Petit Bois, Digneffe, Blanpain.

Police.

MM. le Bourgmestre, Warnant, Pirotte, Schoutteten, Anten, Jamolet, Dumont, Ghinijonet, Renard, Perot, Grandjean.

Finances.

MM. l'Echevin des Finances, Attout, Magis, Schoutteten, Jamolet, Dumont, Ghinijonet, Digneffe, Grandjean, Noirfalise, de Groulart.

Contentieux.

MM. l'Echevin du Contentieux, Warnant, Hanssens, Magis, Micha, Digneffe, Perot, Blanpain, de Groulart.

Beaux-Arts.

MM. l'Echevin des Beaux-Arts, Hanssens, Graindorge, Micha, Anten, Dumont, Petit Bois, Digneffe, Perot.

Comptabilité.

MM. Graindorge, Jamolet, Ghinijonet, Petit Bois, Renard, Grandjean, Noirfalise.

— Au cours de l'exercice administratif 1893-1894, le Conseil communal a tenu 16 séances et a statué sur 641 affaires.

— Le Collège, de son côté, a tenu 139 séances.

CHAPITRE III.

Finances.

—

§ 1er. Dette communale.

L'amortissement de notre dette suit son cours régulier; pendant le dernier exercice, 5,913 titres, d'une valeur nominale de 585,040 francs, ont été appelés au remboursement.

Le tableau ci-dessous donne toutes les indications utiles concernant la situation actuelle de l'amortissement de nos divers emprunts :

Année de l'émission	Montant de l'emprunt		Nombre de titres émis	Valeur (unités)	Nombre de titres amortis	Reste à amortir	
	Nominal	Effectif				Titres	Valeur nominale
1853	7,200,000	6,510,000	90,000	80	41,644	48,356	3,868,480
1860	3,000,000	3,000,000	30,000	100	11,311	18,689	1,868,900
1868	11,870,000	10,000,000	118,700	100	20,133	98,567	9,856,700
1874	17,120,000	15,000,000	171,200	100	21,597	149,603	14,960,300
1879	13,500,000	12,000,000	135,000	100	9,474	125,526	12,552,600
1889	16,000,000	15,655,000(1)	32,000	500	233	31,767	15,883,500
	68,690,000	62,165,000	576,900		104,392	472,508	58,990,480

§ 2. — Situation financière.

Le compte d'administration de 1893, arrêté par le Collège le 7 juillet dernier, solde avec un excédent général de recettes de frs 971,825-70.

Cet excédent, diminué du boni disponible de 1892, frs 159,405-25, dont il a été disposé au budget de 1894, sera reporté au budget de 1895. Il servira, avec les recettes non

(1) Les quatre millions de titres non encore émis sont calculés au pair.

encaissées à la clôture de l'exercice, à couvrir les crédits ou portions de crédits de 1893 qui n'avaient pas été employés au 30 juin dernier et dont le Conseil a décidé le rappel au budget prochain.

Un rapport spécial à l'appui du compte d'administration de 1893 donne le mouvement des recettes et des dépenses de cet exercice ; il paraît donc inutile de s'étendre davantage sur ce point.

Nous avons pu satisfaire aux besoins de caisse, sans émission nouvelle de titres de notre dernier emprunt. L'encaisse au 31 juillet 1894 était de frs 301,907-93, indépendamment des 4,000,000 de francs en titres 1889.

§ 3. — Taxes.

De nouvelles mesures ont été prises par notre service des finances, en vue d'activer encore la mise en recouvrement de nos rôles des taxes. Dès le mois de mai, les taxes foncières, une partie de la personnelle et une partie de la taxe sur le revenu des professions, s'élevant à près de 16,000,000 de francs, étaient en recouvrement.

Depuis lors, les autres rôles primitifs de ces taxes ont été arrêtés par le Conseil communal.

A la fin du mois de juillet, les recouvrements sur 1894 s'élevaient déjà à frs 438,760-97, contre frs 39,472-99 en 1893 et frs 30,877-01 en 1892.

§ 4. — Caisse des pensions des employés communaux.

Le mouvement des pensions pendant l'année 1893 donne les résultats suivants : pensions nouvelles, 14; pensions éteintes, 9; accroissement, 5, ce qui porte le chiffre des pensionnés à 223.

Bien que le nombre des pensionnés soit augmenté, la somme des pensions payées est tombée de frs 180,989-53 à frs 176,563-53.

Les pensions nouvelles ont grevé la caisse de frs 8,671 et des réductions et extinctions de pensions ont amené un allègement de frs 13,097.

La moyenne des pensions était à la fin de 1893 de frs 791-77.

Le compte de 1893 accuse un léger boni de frs 268-50.

Les 223 pensions en cours en décembre dernier se répartissent comme suit, par administrations et par services :

1° Ville	administration communale	48	194
	police	62	
	pompiers	36	
	instruction primaire et Collège	37	
	octroi	11	
2° Hospices civils			12
3° Bureau de bienfaisance			2
4° Mont-de-Piété			9
5° Sépultures			6
			223

CHAPITRE IV.

Institutions de bienfaisance.

—

§ 1er. — Hospices.

Administration.

Par délibération du 18 décembre dernier, le Conseil communal a réélu M. Jules Blanpain en qualité de membre de la Commission administrative, pour une période de cinq ans qui a pris cours le 1er janvier 1894.

Dons et legs.

Les Hospices ont été autorisés à accepter les libéralités suivantes :

1° Donation de 25,000 francs, sans conditions, par les héritiers de M. Edmond Nagelmackers-Orban. — Arrêté royal du 17 mai 1893.

2° Don anonyme de 60,000 francs pour la création de cinq lits à l'asile de la vieillesse.

3° Donation de 10,000 francs, par MM. Noé frères, pour l'entretien de vieillards. — Arrêté royal du 15 mars 1893.

4° Dons manuels divers, s'élevant ensemble à 2,000 francs, sans conditions.

5° Divers, à l'occasion de concessions de sépultures, frs 6,791-75.

Gestion financière.

Dans sa séance du 11 juin 1894, le Conseil communal a approuvé, comme suit, le compte des recettes et dépenses des Hospices pour 1892 et le budget pour 1894 :

Compte de 1892.

Recettes	frs	1,397,120 33
Dépenses	„	1,224,075 92
Boni. . .	frs	173,044 41

Budget de 1894.

Recettes ordinaires	frs	1,009,261	87
„ pour ordre	„	30,032	80
„ extraordinaires	„	203,315	23
Total des recettes	frs	1,242,609	90

Dépenses ordinaires . . .	frs	1,129,430	98
„ pour ordre. . .	„	30,032	80
„ extraordinaires .	„	77,800	00
Total des dépenses	frs	1,237,263	78
Excédent des recettes :	frs	5,346	12

Propriétés urbaines et rurales.

Acquisitions.

Les Hospices ont acquis, au prix de 70 francs, un sentier supprimé à Rixingen.

Ils ont également fait l'acquisition de deux parcelles de terre à Lixhe, au prix de frs 1,823-50. Ces parcelles serviront à la formation de la grande prairie joignant la ferme qui leur appartient dans cette commune.

Aliénations.

Les Hospices ont été autorisés à vendre des terrains situés à Liége, Herstal, St-Nicolas, Tilleur, Oreye, Alleur, Liers, Heure-le-Romain, Bierset et Waremme, pour une somme totale de frs 46,567-02.

Echange.

Les Hospices ont échangé, sans soulte, avec la commune d'Olne, une parcelle de terrain inculte joignant la voirie, contre un sentier traversant des prairies dépendant de la ferme de Hansez, même commune.

Établissements hospitaliers.

Population et prix de journée d'entretien.

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	Population au 1er janv. 1893	Entrées	Sorties	Décès	Population au 31 déc. 1893	PRIX de la journée d'entretien en 1893
Anglais.	144	1823	1626	187	154	2 33
Bavière et St-Julien .	231	2667	2387	283	228	1 93
Vieillesse. Hommes .	302	87	38	46	305	0 71
» Femmes .	224	74	25	45	228	0 71
Orphelinat. Garçons .	85	56	53	—	88	1 51
» Filles . .	90	10	17	—	83	1 30
Insensés	89	104	60	27	106	1 55
Ste-Agathe	187	64	35	26	190	1 11
Maternité.	20	581	580	3	18	2 70
Totaux :	1372	5466	4821	617	1400	

Hôpitaux. — Opérations chirurgicales.

Il a été pratiqué, en 1893 :

à l'hôpital de Bavière : 473 opérations, dont 23 suivies de décès ;

à l'hôpital des Anglais : 336 opérations, dont 23 suivies de décès.

Maternité. — A) *Service de M. le docteur Charles.*

Il a été pratiqué, en 1893, 103 opérations obstétricales, dont une suivie de décès. Il y a eu 336 enfants nés vivants, 16 morts-nés, 12 macérés, 18 morts postérieurement.

B) *Service de la clinique universitaire.*

Il a été pratiqué, en 1893, 75 opérations, dont deux suivies de décès. Il y a eu 136 enfants nés vivants, 2 morts-nés, 1 macéré, 9 morts postérieurement.

— La question de la construction d'une maternité nouvelle reste à l'étude.

Pharmacies.

La dépense en médicaments s'est élevée, en 1893, à frs 59,160-65, dont frs 32,614-88 pour la pharmacie de l'hôpital de Bavière, et frs 12,769-18 pour la pharmacie de l'hôpital des Anglais.

La consommation de vin de Bordeaux, en 1893, a été de 13,931 litres, dont 7,763 litres pour l'hôpital de Bavière et 4,493 litres pour l'hôpital des Anglais.

Boulangerie.

Il a été consommé, en 1893, 99,690 kilogrammes de pain blanc. Le prix de revient étant de fr. 0-1969 le kilogramme, la dépense s'est élevée à frs 19,631-99.

La consommation de pain mêlé a été de 168,912 kilogrammes, à fr. 0-1580, soit une dépense de frs 26,680-46.

Boucherie.

Il a été consommé, en 1893, 80,674 kilogrammes de viande, à fr. 1-37, soit frs 110,524-07.

Magasin central.

Le magasin central a distribué, en 1893, aux divers établissements hospitaliers, des marchandises pour une somme de frs 240,082-27.

Services généraux.

Les travaux d'installation, rue des Prébendiers, des divers appareils destinés aux services généraux, sont en voie d'achèvement. On compte transférer avant la fin de l'année courante, dans les nouveaux locaux, la buanderie, la boulangerie et les écuries. Quant à la brasserie et à l'étuve à désinfecter, ce sont des services nouveaux qui seront prêts également cette année.

Nouvel hôpital.

Les travaux spéciaux et de parachèvement s'effectuent. On s'occupe du mobilier. Pendant l'hiver, tout pourra être terminé. Des essais se font en ce qui concerne la chaufferie et la ventilation. Les Hospices ont l'intention d'ouvrir le nouvel hôpital au mois de mai prochain. Le pavillon de laryngologie, que l'Université vient de demander, sera probablement prêt à la même époque.

Hospice Ste-Agathe.

En présence de l'accroissement de la population et du mauvais état du quartier des agitées, la Commission administrative soumettra prochainement des plans pour la reconstruction et l'agrandissement de cette partie de l'hospice sur les terrains acquis récemment dans ce but (propriété Péters).

Hospice des Insensés.

Certains locaux étant devenus insuffisants, et les anciens bâtiments de l'hospice étant en trop mauvais état pour que l'on puisse penser à les conserver à leur destination, la Commission administrative a chargé son architecte d'étudier un projet pour la construction d'un nouvel asile, en vue d'y recevoir une population plus considérable et de la mieux répartir. Elle compte soumettre ces plans vers le mois de janvier prochain.

§ 2. — Bureau de bienfaisance.

Commission administrative.

Dans sa séance du 18 décembre 1893, le Conseil communal a renouvelé le mandat de M. Paul Lhoest, pour une période de cinq ans.

Gestion financière.

Dans sa séance du 11 juin 1894, le Conseil a approuvé comme suit le compte des recettes et des dépenses du Bureau de bienfaisance pour l'exercice 1892, et le budget pour 1894 :

Compte de 1892.

Recettes ordinaires		frs 313,119 22
Recettes extraordinaires		„ 120,734 93
	Total :	frs 433,854 15
Dépenses ordinaires . .	frs 388,111 80	
Dépenses extraordinaires	„ 128,491 92	
Total :	frs 516,603 72	516,603 72
	Déficit :	frs 82,749 57

Situation des capitaux au 31 décembre 1893.

Recettes	frs 342,057 60
Dépenses	„ 75,382 12
Excédent en recettes :	frs 266,675 48

Dans les dépenses, figure une somme de frs 73,980-45 qui a été convertie en obligations de la Société du Crédit communal à 4 °/₀.

Budget pour 1894.

Recettes extraordinaires, y compris le subside communal		frs 108,821 99
Recettes ordinaires		„ 335,570 63
	Total :	frs 444,392 62
Dépenses ordinaires . .	frs 395,872 —	
Dépenses extraordinaires	„ 48,520 62	
Total :	frs 444,392 62	444,392 62
		„ „

Dons et legs.

Le Bureau de bienfaisance a été autorisé à accepter les libéralités suivantes :

1° legs de deux sommes de 300 francs, fait aux pauvres de Xhovémont et de Ste-Walburge, par M^me^ Marie-Catherine Thonnard, veuve de Michel Lairesse. — Autorisation du 1^er^ mars 1893;

2° legs de 5,000 francs, fait aux pauvres de la paroisse St-Remacle, par M. Clément Spineux. — Autorisation du 7 décembre 1892 ;

3° legs de 500 francs, fait aux pauvres de la paroisse St-Jean, par M. Ch. Méan. — Autorisation du 15 nov. 1893.

Les donations du chef de concessions de terrains dans les cimetières communaux, ont produit, pendant l'année 1893, la somme de frs 6,391-75.

Les dons manuels ayant une affectation spéciale se sont élevés, en 1893, à la somme de 2,531 francs, et ceux sans destination déterminée, à frs 5,870·87.

Les collectes à domicile faites par les Comités de charité et les dons manuels qui leur ont été remis, ont produit la somme de frs 22,493-01.

Propriétés. — Aliénations.

En vertu d'un arrêté royal du 9 mai 1893, le Bureau a concédé, à raison de 15,000 francs l'hectare, sans recherche

ni option, le droit d'exploiter les gisements de phosphate de chaux existant dans trois parcelles de terre, dont deux sises à Liége et l'autre à Vottem.

Par arrêté de la Députation permanente, en date du 24 mai 1893, il a également été autorisé à concéder, par voie d'enchères publiques, le droit d'exploiter, sans recherche ni option, moyennant la somme de 14,000 francs, les gisements de phosphate existant dans une parcelle de terre de 2 hectares 71 ares 94 centiares, à Vottem.

Distribution des secours.

Environ 4,600 ménages ont été assistés à domicile par les Comités de charité, en 1893.

De son côté, le Bureau a secouru directement :

1° 140 aliénés séquestrés à domicile en vertu d'ordonnances rendues par les juges de paix, conformément aux prescriptions de l'art. 25 de la loi des 28 décembre 1873—25 janvier 1874, sur le régime des aliénés;

2° 15 aveugles;

3° 75 malades et infirmes;

4° 20 vieillards septuagénaires;

5° 49 orphelins de père, âgés de moins de 16 ans.

Mouvement des enfants trouvés et abandonnés.

	Enfants trouvés	Enfants abandonnés	TOTAL
Nombre d'enfants existant au 31 décembre 1892	8	879	887
Nombre d'enfants recueillis en 1893.	„	306	306
Total. . .	8	1185	1193
Nombre d'enfants sortis en 1893. .	4	248	252
Nombre d'enfants existant au 31 décembre 1893	4	937	941

§ 3. — Mont-de-piété.

Comptabilité.

Le compte de gestion de l'exercice 1893, que le Conseil communal a approuvé en séance du 11 juin 1894, présente les résultats suivants :

Recettes générales . . .	frs	1,310,940 25
Dépenses générales. . .	»	1,288,976 57
Numéraire en caisse au 31 décembre 1893.	frs	21,963 68

Le compte d'exploitation a été de :

Recettes.	frs	88,400 51
Dépenses	»	88,400 51

Le compte de magasin, arrêté au 31 décembre 1893, constate l'existence de 66,578 gages, pour la somme de 722,810 francs.

Le compte des capitaux donne les résultats ci-après :

PASSIF.

a) Capitaux propres au Mont-de-Piété .	frs	612,529	86
b) Id. avancés par le Bureau de bienfaisance.	»	55,000	00
c) Capitaux avancés par les Hospices . .	»	185,000	00
d) Cautionnements en numéraire. . . .	»	138,764	00
e) Boni sur les gages vendus	»	11,687	68
Total. . .	frs	1,002,981	54

ACTIF.

a) Prêts sur gages en magasin	frs	722,810	00
b) Immeubles	»	41,207	86
c) Capitaux placés à la Caisse d'épargne.	»	217,000	00
d) En caisse	»	21,963	68
Total. . .	frs	1,002,981	54

Budget pour 1894.

Le Conseil, dans sa séance du 22 janvier 1894, a approuvé le budget du Mont-de-Piété pour l'exercice actuel, lequel présente les résultats suivants :

Recettes	frs	133,500	15
Dépenses.	»	124,570	27
Excédent. . .	frs	8,929	88

§ 4. — Société de charité maternelle.

Revenus des propriétés	frs	111	87
Souscriptions et dons	»	2,225	79
Collectes.	»	2,739	42
Subside de la Ville	»	1,050	00
Total des recettes. . .	frs	6,127	08

637 femmes ont été secourues. Il leur a été distribué 637 vêtements pour leur usage et 641 hardes d'enfants. Les dépenses de ce chef, ainsi que pour frais d'administration, s'élèvent à . . . . . frs 6,127 08

» »

Institutions de prévoyance.

Le tableau ci-après indique la situation financière des Sociétés de secours mutuels de Liége, qui soumettent leurs comptes de gestion à l'examen du Gouvernement.

N° d'ordre	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	Membres effectifs	COMPTES de 1893	ACTIF au 1er janv. 1894
1	Société typographique liégeoise.	231	rec. frs 2,850 62 dép. » 2,734 20 boni : 116 42	frs 7,940 73
2	Société fraternelle liégeoise.	459	rec. frs 18,137 90 dép. » 11,381 64 boni : 6,756 26	frs 81,139 07
3	Société de secours des ouvriers de l'Etablissement de St-Léonard.	460	rec. frs 10,229 29 dép. » 11,453 01 mali : 1,223 72	frs 6,796 57
4	Société des Bijoutiers, Joailliers, etc.	33	rec. frs 679 77 dép. » 703 04 mali : 23 27	frs 4,754 40
5	Société des sourds-muets et aveugles.	241	rec frs 2,961 30 dép. » 1,146 49 boni : 1,814 81	frs 11,453 47
6	Société de secours mutuels en faveur des ouvriers armuriers.	519	rec. frs 12,961 38 dép. » 12,263 88 boni : 697 50	frs 91,784 16
7	Association des Artistes musiciens.	136	rec. frs 839 20 dép. » 369 16 boni : 470 04	frs 1,123 39
8	Société de secours mutuels des ouvriers de la Compagnie générale des conduites d'eau aux Venues.	539	rec. frs 16,863 31 dép. » 17,493 63 mali : 630 32	frs 15,924 07

N° d'ordre	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	Membres effectifs	COMPTES de 1893	ACTIF au 1er janv. 1894
9	Société les Artisans Réunis.	747	rec. frs 14,937 18 dép. » 14,535 28 boni : 401 90	frs 16,590 27
10	Société philantropique des Arts et Métiers.	130	rec. frs 2,514 32 dép. » 1,331 44 boni : 1,182 88	frs 6,646 14
11	Société royale des ex-Sous-Officiers de l'armée.	193	rec. frs 2,689 04 dép. » 2,491 25 boni : 197 79	frs 4,310 73
12	Société la Mutualité Nord-Belge.	357	rec. frs 5,539 01 dép. » 1,929 71 boni : 3,609 30	frs 10,001 17
13	Société St-Joseph.	56	rec. frs 762 60 dép. » 397 05 boni : 365 55	frs 1,519 55
14	Société des Mécaniciens réunis.	236	rec. frs 5,149 43 dép. » 3,823 86 boni : 1,325 57	frs 6,515 79
15	Société des Membres du personnel enseignant des écoles primaires et gardiennes.	201	rec. frs 2,158 34 dép. » 1,361 75 boni : 796 59	frs 2,465 01
16	Société les Ardoisiers liégeois réunis.	21	rec. frs 262 96 dép. » » boni : 262 96	frs 452 96
17	Société des employés et ouvriers namurois dans l'agglomération liégeoise.	156	rec. frs 315 » dép. » 61 59 boni : 253 41	frs 253 41

N° d'ordre	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	Membres effectifs	COMPTES de 1893	ACTIF au 1er janv. 1894
18	Société de secours mutuels de Longdoz.	124	rec. frs 3,312 20 dép. » 2,216 87 boni : 1,095 33	frs 1,968 80
19	Association mutuelle des employés de nouveautés et confections.	91	rec. frs 2,723 15 dép. » 1,664 13 boni : 1,059 02	frs 4,662 68
20	Société la Prévoyance fraternelle de l'ouest.	280	rec. frs 1,532 55 dép. » 1,440 97 boni : 91 58	frs 948 63
21	Société la Providence.	47	rec. frs 900 56 dép. » 386 70 boni : 513 86	frs 513 86
22	Société les Mutuellistes du Nord.	268	rec. frs 4,189 85 dép. » 3,212 49 boni : 977 36	frs 3,683 69
23	Société des ex-Caporaux et Brigadiers de l'armée belge.	190	rec. frs 1,931 10 dép. » 1,076 40 boni : 854 70	frs 1,230 53
24	Société libre des ex-Sous-Officiers de l'armée.	59	rec. frs 752 35 dép. » 970 70 mali : 218 35	frs 812 74
25	Association des Métiers et Négoces.	86	rec. frs 1,278 37 dép. » 415 80 boni : 862 57	frs 3,524 22

CHAPITRE V.

Instruction publique.

§ 1. — Enseignement primaire.

Ecoles primaires. — Constructions et ameublements.

Les travaux de construction d'un groupe d'écoles rue Maghin, commencés le 27 juin 1893, ont été suspendus le 18 décembre. A cette date, les bâtiments du Jardin d'enfants étaient sous toit et les fondations de l'école de filles étaient terminées.

Le 9 mars 1894, les travaux ont été repris, et le Jardin d'enfants est à peu près terminé; l'école de filles est sous toit.

Nous comptons que les installations seront complètement achevées pour fin décembre prochain, ainsi que le prescrit le cahier des charges.

Dans sa séance du 29 mai 1894, le Conseil a approuvé le projet d'ameublement de ces écoles.

— Par délibération du 18 décembre 1893, le Conseil a décidé l'acquisition, au prix de 55,000 francs, d'une propriété sise rue de Pitteurs, nécessaire pour la construction ultérieure d'établissements d'instruction.

— Voulant réserver une entrée spéciale à chacune des écoles primaires de filles et de garçons ainsi qu'au jardin d'enfants dont la délibération du 6 mars 1893 a décrété l'érection rue du Coq, le Conseil a décidé, le 19 février 1894, l'acquisition à cette fin d'un immeuble et d'une parcelle de terrain sis rue de Fexhe, au prix global de 16,631 francs.

— Nous sommes entrés en possession de la propriété sise rue du Jardin Botanique, acquise de M. Bonjour, pour permettre l'agrandissement des écoles d'Avroy. Le projet sera soumis prochainement au Conseil.

— Le Jardin d'enfants construit dans le préau de l'Institut du Nord a été ouvert le 2 janvier dernier.

Population des Ecoles et Instituts primaires et Jardins d'enfants au 31 décembre 1893.

Ecoles primaires de garçons		5,947	élèves
„ „ de demoiselles		5,671	„
Instituts primaires de garçons		314	„
„ „ de demoiselles . . .		407	„
Ecoles d'adultes	garçons, degré inférieur	308	„
	demoiselles, „	510	„
	garçons, degré moyen	479	„
	demoiselles, „	261	„
	garçons, degré supérieur	425	„
	demoiselles, „	178	„
	garçons, dimanche	70	„
	demoiselles, „	326	„
Jardins d'enfants		4,549	„
total.		19,445	élèves

Nombre d'établissements communaux d'enseignement primaire.

Ecoles primaires gratuites de demoiselles . . .		16 (1)
„ „ de garçons		16
Instituts primaires de demoiselles		3
„ de garçons		2
Ecoles d'adultes du soir	degré inférieur, demoiselles . .	9
	„ garçons. . . .	7
	degré moyen, demoiselles . . .	4
	„ garçons	5
	degré supérieur, demoiselles . .	1
	„ garçons . . .	1
Ecoles d'adultes du dimanche, demoiselles. . . .		3
„ „ garçons		1
Jardins d'enfants		21 (1)

Exposition des Écoles primaires.

Cette Exposition a été ouverte les 28, 29 et 30 juillet dans les locaux de la Société libre d'Emulation.

(1) Y compris l'établissement de l'Etat annexé à l'Ecole normale de Fragnée.

Elle comprenait : 1° les ouvrages de couture et de tricot confectionnés dans les écoles primaires, les instituts et les écoles du dimanche de demoiselles; 2° les dessins exécutés par les élèves des écoles et instituts primaires; 3° des travaux exécutés au cours des travaux manuels des écoles de Hocheporte et des Rivageois (travail du papier, cartonnage, modelage et travail du bois).

Le public se rend parfaitement compte de l'intérêt que présente cette exposition; le nombre de visiteurs a été cette année plus considérable que jamais.

Colonies scolaires de vacances.

Comme les années précédentes, le Conseil a inscrit à l'extraordinaire du budget un crédit de 3,000 francs, représentant l'intervention de la Ville dans les dépenses des colonies scolaires.

Le Comité a recueilli des souscriptions particulières pour une somme de frs 749,31.

La Société colombophile " L'Hirondelle „ a versé dans la caisse de l'œuvre 900 francs, part qui lui a été réservée dans le produit d'un concours de charité. Nous exprimons à cette Société toute notre gratitude.

Nous espérons que la Province interviendra également comme les années précédentes; mais il ne sera statué sur notre demande qu'en novembre prochain, la session du Conseil provincial ayant été postposée jusqu'à cette époque.

Le nombre des élèves qui ont pris part aux colonies (y compris les élèves payants), a été de 153, dont 61 filles et 92 garçons. Les choix ont été faits par notre collègue M. le docteur Pirotte et par M. Charles, docteur en médecine, membre du Comité, ainsi que par le Comité.

Les difficultés que l'on éprouvait pour organiser le transport des colonies de Liége à Champlon ont décidé le Comité à choisir une autre localité.

Cette année, nos colonies ont eu pour siège la ville de Laroche.

Elles ont été installées dans une maison très confortable avec jardin, dépendance de l'Hôtel royal. Les conditions

sont tout au moins aussi avantageuses que celles qui nous étaient faites à Champlon. Le Comité n'a eu qu'à se louer de cette décision.

La durée du séjour de chaque groupe a été de 15 jours.

Le prix de revient par jour et par personne a été de fr. 1-94, tous frais compris.

Projet de création d'une colonie scolaire permanente.

Par disposition testamentaire, en date du 4 mars 1891, Mme de Bronckart-Grandjean a institué la Ville de Liége sa légataire universelle, en exprimant le désir que le château de Bra, le parc et les dépendances qui l'entourent, provenant de la succession de feu son mari, fussent affectés à une colonie scolaire permanente en faveur des enfants malades et pauvres fréquentant les écoles primaires de la ville de Liége.

Il a été constaté que la réalisation de ce désir, de la manière indiquée par Mme de Bronckart, nécessiterait des appropriations coûteuses. D'autre part, cette propriété étant éloignée de Liége de 70 kilomètres environ et de 12 kilomètres de la plus prochaine gare de chemin de fer, le transport des élèves serait parfois impossible en hiver. Enfin, la surveillance de l'établissement y serait difficile, et, partant, la responsabilité très lourde pour l'Administration.

Voulant cependant voir atteindre le but indiqué par Mme de Bronckart, le Conseil, dans sa séance du 2 juillet dernier, a pris les décisions ci-après :

1° " Le Collège est chargé de réaliser au mieux les biens
„ provenant de la libéralité de M. et de Mme de Bronckart.
„ Le produit net en sera ultérieurement consacré aux
„ besoins de l'enseignement primaire „ ;

2° " Le Collège est chargé d'étudier la création, à proxi-
„ mité de la ville, dans un endroit salubre, d'une école-asile
„ destinée à recevoir les enfants liégeois de santé délicate,
„ fréquentant les écoles communales et appartenant à des
„ familles peu favorisées de la fortune. „

Bains scolaires.

1,311 enfants des 5e et 6e années d'études des écoles primaires, dont 869 garçons et 442 filles, ont pris part, cette année, aux bains scolaires.

A partir du 28 juin, nous avons cru prudent de suspendre ces bains, à cause des cas d'affection cholériforme qui s'étaient déclarés à Jemeppe et à Seraing.

Cours normal de la méthode Fröbel.

Ce cours a été fréquenté par 25 élèves, dont 16 en première année d'études et 9 en seconde année.

Sur les 16 élèves de première année, 12 ont subi avec succès l'examen de passage en seconde année, pour 1894-1895.

Les 9 élèves de seconde année ont toutes obtenu le diplôme de sortie, savoir :

7 avec le plus grand succès;
2 avec grand succès.

Ecole supérieure d'adultes de garçons.

La population initiale de l'établissement, de 450 qu'elle était l'an dernier, est descendue à 425 élèves.

Mais elle s'est bien soutenue pendant l'année scolaire. Celle-ci s'achève avec 304 élèves, contre 306 pour l'année précédente.

Cette population de fin d'année se répartit comme suit :

cours inférieur	156 élèves
cours moyen	110 élèves
cours supérieur	38 élèves
total. .	304 élèves.

70 élèves de la division inférieure sont admis au cours moyen; 40 élèves de ce dernier cours sont admis à la division supérieure.

24 élèves ont subi l'examen de sortie avec fruit, et obtiennent le certificat de capacité.

Les bourses de voyage ont été délivrées à 6 élèves, réunissant les conditions exigées par le règlement. 30 élèves ont visité l'Exposition universelle d'Anvers au moyen des fonds votés par le Conseil le 21 mai dernier.

Ecole supérieure d'adultes de demoiselles.

La population de l'école, de 171 élèves qu'elle était l'année dernière, s'est élevée à 178, se répartissant comme suit :

cours inférieur :	section A.	38	76
	id. B.	38	
cours moyen :	section A.	32	64
	id. B.	32	
cours supérieur.			38
	total. . . .		178

En première année, 56 élèves ont pris part aux examens de passage. 52 ont obtenu le nombre de points nécessaire pour passer au cours moyen.

Au cours moyen, 38 élèves sur 45 passent au cours supérieur.

30 élèves se sont présentées à l'examen de sortie : 27 ont obtenu le certificat de capacité, savoir :

6 avec le plus grand succès;
9 avec grand succès;
12 avec succès.

Les 6 élèves les plus méritantes, réunissant les conditions réglementaires, ont obtenu la bourse de voyage.

12 élèves de cette école ont bénéficié des bourses accordées par délibération du Conseil du 21 mai dernier pour visiter l'Exposition universelle d'Anvers.

§ 2. — Enseignement moyen.

École Industrielle.

La population s'est encore accrue cette année. Le chiffre des inscriptions s'est élevé à 800, se répartissant comme suit :

Cours théoriques :	
élèves effectifs.	589
élèves auditeurs	161
Cours de travaux d'électro-technique :	
élèves diplômés	22
élèves auditeurs	28
total. .	800

soit une augmentation de 200 élèves sur le chiffre de l'année précédente.

Par délibération du 18 décembre dernier, le Conseil a autorisé le Collège à ouvrir des négociations en vue de l'organisation, à titre provisoire, pour les élèves de l'Ecole industrielle, d'exercices pratiques sur l'électro-technique, dans les locaux disponibles de l'Institut de la rue St-Gilles.

Ces négociations ont abouti ; le programme a été adopté par la Commission administrative ; M. de Bast a été désigné comme titulaire de ce cours, et est entré en fonctions le 1er février dernier.

Examens. – Sur 115 élèves de la 1re année qui se sont présentés aux examens de passage, 75 ont été admis; 40 devront subir un examen à la rentrée.

15 élèves sur 62 passent de la 2e à la 3e année d'études; les autres auront un examen à subir à la rentrée.

62 élèves se sont présentés aux examens de sortie; 49 ont obtenu le diplôme, savoir :

en chimie industrielle et métallurgique :

4 avec distinction;
1 d'une manière satisfaisante;

en mécanique industrielle :

5 avec grande distinction;
14 avec distinction;
3 d'une manière satisfaisante;

en construction :

2 avec grande distinction;
4 avec distinction;
1 d'une manière satisfaisante;

en électricité :

2 avec grande distinction ;
9 avec distinction;
1 d'une manière satisfaisante;

en armurerie :

1 avec grande distinction;
1 avec distinction;
1 d'une manière satisfaisante.

Exploitation des mines. — 7 élèves ont obtenu le certificat, savoir :

1 avec grande distinction;
3 avec distinction;
3 d'une manière satisfaisante.

Indépendamment de ces diplômes, huit certificats ont été accordés aux élèves qui ont suivi exclusivement un cours et subi avec succès l'examen sur les matières y enseignées, savoir :

3 en chimie industrielle et métallurgique;
1 en mécanique;
2 en construction;
2 en électricité.

Bourses de voyage. — 6 élèves ont obtenu le nombre de points nécessaire pour recevoir la bourse de voyage de 300 francs, conformément au règlement.

45 élèves ont joui de la bourse de voyage de 15 francs instituée par délibération du Conseil du 21 mai, pour permettre la visite de l'Exposition universelle d'Anvers.

École moyenne professionnelle de demoiselles.

La population de l'Ecole a été de 482 élèves, réparties comme suit :

Cours généraux.

cours supérieur :	section	A.	27	91
	id.	B.	23	
	id.	C.	41	
cours moyen :	section	A.	41	126
	id.	B.	43	
	id.	C.	42	
cours inférieur :	section	A.	48	191
	id.	B.	49	
	id.	C.	47	
	id.	D.	47	

Elèves ayant achevé leurs études moyennes, et qui suivent les cours spéciaux et professionnels 74

Population totale . . 482 élèves.

Cours spéciaux et cours professionnels.

Histoire et littérature	38
Sciences commerciales	71
Confection	249
Lingerie	41
Fleurs artificielles	15
Dessin	29
Peinture	24
Elèves qui, pour des motifs légitimes, sont dispensées des cours spéciaux	15
Population totale :	482 élèves.

Résultats des examens de sortie.

Cours généraux. — 85 élèves ont subi l'examen pour l'obtention du certificat de capacité ; 81 l'ont obtenu :

15 avec le plus grand succès ;
34 avec grand succès ;
32 avec succès.

Cours spéciaux et professionnels. — 44 élèves ont subi l'examen pour l'obtention du diplôme ; toutes l'ont obtenu :

17 avec le plus grand succès ;
10 avec grand succès ;
17 avec succès.

21 élèves ont joui de la bourse de 15 francs accordée par délibération du Conseil du 21 mai dernier, pour visiter l'Exposition universelle d'Anvers.

Le cours des travaux du ménage, ouvert le 28 janvier 1894, a été suivi par 14 élèves. Il y a lieu d'être satisfait des résultats.

L'exposition des travaux des élèves a obtenu, cette année encore, un réel succès. Les visiteurs n'ont cessé d'affluer à l'Ecole moyenne pendant les trois jours d'ouverture de l'Exposition.

Les expositions particulières des cours de confection, de fleurs artificielles, de lingerie et de peinture, ont eu un grand succès de curiosité.

Il en a été de même pour celle du cours des travaux du ménage, ouvert en janvier dernier.

Le public et la presse ont été unanimes à constater le mérite de cette exposition, et le bon goût qui a présidé à son arrangement.

Institut supérieur de Demoiselles.

Au 31 décembre 1893, la population de l'Institut supérieur a été de 122 élèves, se répartissant comme suit :

section primaire	60
section moyenne	49
section supérieure.	13

Des diplômes ont été obtenus, savoir :

1 avec le plus grand succès ;
5 avec grand succès ;
1 avec succès.

En séance du 18 décembre 1893, le Conseil a décidé l'annexion d'une section Fröbel à l'Institut. Elle a été fréquentée par 32 élèves.

Ecole moyenne de Garçons.

Population. — Le nombre des inscriptions nouvelles, tant à la rentrée que dans le courant de l'année scolaire, s'est élevé à 233 ; le nombre des admissions à 216. La population la plus élevée, atteinte en janvier, a été de 428 élèves, dont 256 ont pris part aux dernières compositions.

Examen de sortie. — Des 55 récipiendaires examinés, 6 ont été ajournés, 49 ont obtenu le certificat de capacité, savoir :

3 avec le plus grand succès ;
5 avec grand succès;
41 avec succès.

Voyage scolaire annuel. — Les 25 élèves les plus méritants, réunissant les conditions exigées par le règlement, ont été choisis pour participer au voyage.

Les 12 premiers inscrits dans l'ordre de mérite, ont visité Paris et Versailles ; les 13 autres ont fait une excursion en Belgique, comprenant notamment la visite de l'Exposition d'Anvers.

A l'occasion de l'Exposition d'Anvers, 18 élèves ont été désignés, en récompense de leur travail et de leur conduite, pour visiter cette exposition aux frais de la Ville.

Concours général de 1893. — On sait que, par mesure exceptionnelle, nos élèves nouveaux sont astreints à concourir avec les vétérans des autres écoles, et qu'ils doivent obtenir 5 °/₀ des points en plus pour recevoir une récompense. Malgré ces conditions rigoureuses, contre lesquelles nous avons vainement protesté, 3 de nos élèves ont obtenu : l'un, le 1er prix ; le second, le 1er accessit ; le troisième, la 1re mention honorable.

D'après le rapport du Jury du concours, 9 autres élèves auraient obtenu des nominations s'ils avaient été classés dans la catégorie à laquelle ils appartiennent en réalité, sans compter que nos élèves vétérans de la 3e année d'études ont été exclus du concours. En outre, dans le concours spécial de rédaction française, c'est un élève de Liége qui occupe la seconde place dans la catégorie qui lui a été assignée ; mais, sur 97 concurrents, une seule distinction a été décernée.

— En séance du 21 mai 1894, le Conseil a voté un crédit de 6,000 francs pour travaux de peinture et de restauration à effectuer aux locaux et au mobilier de l'Ecole moyenne et de l'Ecole industrielle.

Athénée royal.

Le nombre des inscriptions, pour l'année écoulée, s'est élevé à 430. Ce chiffre se subdivise comme suit :

A. — *Humanités anciennes* :

7e	A :	20	45
	B :	25	
6e	A :	21	43
	B :	22	
5e	A :	29	43
	B :	14	
4e	A :	25	39
	B :	14	
3e	A :	31	36
	B :	5	
2e			15
rhétorique			29
		total :	250

B. — *Humanités modernes :*

7e	31
6e	31
5e	32
4e	25
3e	29
2e	15
rhétorique	17
total :	180

Au concours général, l'Athénée a remporté 36 distinctions, dont 1 prix d'honneur, 5 prix, 15 accessits et 15 mentions honorables.

15 élèves de l'Athénée ont été admis aux écoles spéciales de l'Université de Liége, et 2 à l'Institut supérieur de commerce d'Anvers.

Diplômes.

Humanités modernes :

Section industrielle et commerciale. — 1 élève a obtenu le diplôme avec grand fruit.

Section scientifique. — 6 élèves ont obtenu le diplôme, savoir : 3 avec grand fruit; 3 avec fruit.

Humanités anciennes :

6 élèves ont obtenu le diplôme, savoir : 1 avec le plus grand fruit; 5 avec fruit.

Une récompense spéciale en livres a été décernée par le Gouvernement à 2 élèves, qui, outre le prix d'excellence en rhétorique, avaient obtenu un prix semblable dans toutes les classes antérieures.

Demi-pensionnat.

Le demi-pensionnat a été fréquenté par 123 élèves :

7 prenaient le diner et le goûter;

28 le dîner seulement;

88 apportaient leur repas; l'établissement leur fournissait le café.

Gymnase.

En séance du 2 juillet dernier, le Conseil a approuvé un devis s'élevant à 3682 francs pour le remplacement du plancher du gymnase par un plancher hydrofuge.

§ 3. — Enseignement supérieur. — Université.

Population universitaire.

Le nombre des élèves inscrits à l'Université de Liége à la fin de l'année académique 1892-1893 a été de 1259, se répartissant de la manière suivante :

Faculté de philosophie,	167	élèves,	dont	55	nouveaux.
» de droit,	291	»	»	50	»
» des sciences,	211	»	»	68	»
» de médecine,	290	»	»	58	»
Ecoles spéciales,	300	»	»	116	»
Total. . .	1259	élèves,	dont	347	nouveaux.

Des 1259 élèves inscrits, 1114 sont belges et 145 étrangers.

Examens.

1114 élèves ont pris inscription pour les examens devant les Facultés pendant les trois sessions de l'année académique 1892-1893.

Le tableau suivant donne les résultats obtenus dans chaque catégorie d'examens :

DÉSIGNATION DES GRADES	RÉCIPIENDAIRES INSCRITS	ASPIRANTS ADMIS				Absents ou ajournés
		Avec la plus grande distinction	Avec grande distinction	Avec distinction	D'une manière satisfaisante	
PHILOSOPHIE ET LETTRES.						
Grade de candidat.						
A. — Examen préparatoire au droit.						
1re épreuve (loi de 1890)	65	»	1	10	23	31
2e » (loi de 1876)	3	»	»	»	»	3
» (loi de 1890)	36	2	3	4	18	9
B. — Examen préparatoire au doctorat.						
1re épreuve (loi de 1876)	4	»	»	»	3	1
» (loi de 1890) *a*) philosophie	1	»	»	1	»	»
b) histoire	1	»	»	1	»	»
c) philologie classique.	11	»	1	5	2	3
d) » romane	2	»	»	»	2	»
e) » germanique.	2	»	»	1	1	»
2e épreuve (loi de 1876)	2	»	»	»	2	»
» (loi de 1890) *c*) philologie classique.	10	»	2	3	5	»
d) » romane	4	»	»	1	2	1
e) » germanique.	2	»	»	1	1	»
Épreuve supplémentaire sur le droit naturel.	2	»	»	»	2	»
» » sur le grec	1	»	»	1	»	»
Grade de docteur.						
1re épreuve (loi de 1876)	2	»	»	»	1	1
» (loi de 1890) *a*) philosophie	1	1	»	»	»	»
b) histoire	3	»	»	1	1	1
c) philologie classique.	14	»	3	3	7	1
d) » romane	1	»	»	»	»	1
e) » germanique.	1	»	»	1	»	»
2e épreuve (loi de 1876).	4	»	»	1	1	3
» (loi de 1890) *b*) histoire	1	»	1	»	»	»
» » *c*) philologie classique.	2	»	»	»	1	1
Epr. unique (loi de 1890 *c*) philologie classique.	2	»	2	»	»	»
d) » romane	3	»	2	1	»	»
e) » germanique.	1	»	1	»	»	»
FACULTÉ DE DROIT.						
Grade de candidat (loi de 1876)	35	»	»	2	19	14
» » (loi de 1890)	29	1	3	2	12	11

DÉSIGNATION DES GRADES	RÉCIPIENDIAIRES INSCRITS	ASPIRANTS ADMIS				Absents ou ajournés
		Avec la plus grande distinction	Avec grande distinction	Avec distinction	D'une manière satisfaisante	
Grade de docteur en droit.						
1re épreuve (loi de 1876)	80	»	7	8	40	25
» (loi de 1890)	1	»	»	»	»	1
2e épreuve (loi de 1876)	73	1	5	3	27	37
Grade de candidat-notaire.						
1re épreuve (loi de 1876)	6	»	»	»	5	1
» (loi de 1890)	11	»	1	»	3	7
2e épreuve (loi de 1876)	31	»	1	1	15	14
» (loi de 1890)	1	»	»	1	»	»
3e épreuve (loi de 1890)	1	»	»	»	1	»
Epreuve unique (docteurs en droit)	21	1	1	3	6	10
FACULTÉ DES SCIENCES.						
Grade de candidat en sciences naturelles.						
1re épreuve (loi de 1876)	1	»	»	»	»	1
» (prépar. à la médec.) (loi de 1890).	55	2	4	11	14	24
2e épreuve (» ») (loi de 1890).	41	3	4	4	23	7
1re épreuve (préparatoire au doctorat en sciences naturelles ou à la pharmacie) (loi de 1890).	20	1	1	1	8	9
2e épreuve (préparatoire au doctorat en sciences naturelles) loi de 1876)	19	»	»	»	6	13
2e épreuve (préparatoire au doctorat en sciences naturelles ou à la pharmacie) (loi de 1890).	12	»	1	1	6	4
Epreuve unique (loi de 1890)	1	»	»	»	1	»
Epreuve supplémentaire (pour les candidats en pharmacie) (loi de 1876)	1	»	»	1	»	»
Grade de candidat en pharmacie (loi de 1876).	16	»	»	1	3	12
Grade de candidat en sciences physiques et mathématiques.						
1re épreuve (loi de 1890)	5	1	»	»	1	3
2e épreuve (loi de 1876)	3	»	1	»	2	»
» (loi de 1890)	2	1	1	»	»	»
Grade de docteur en sciences naturelles.						
1re épreuve (loi de 1890). B. Sciences botaniques.	2	»	»	1	1	»
» (loi de 1890). D. Sciences chimiques.	3	»	»	»	3	»
2e épreuve (loi de 1890). D. Sciences chimiques.	1	»	1	»	»	»

DÉSIGNATION DES GRADES	RÉCIPIENDAIRES INSCRITS	ASPIRANTS ADMIS				Absents ou ajournés
		Avec la plus grande distinction	Avec grande distinction	Avec distinction	D'une manière satisfaisante	
Grade de docteur en sciences physiques et mathématiques.						
1re épreuve (loi de 1876)	1	»	»	»	1	»
2e épreuve (loi de 1876)	3	2	1	»	»	»
Grade de candidat-ingénieur.						
Epreuve préparatoire (loi de 1890)	43	»	»	»	(1) 39	4
1re épreuve (loi de 1890)	49	5	7	7	15	15
2e épreuve (loi de 1890)	24	1	1	4	9	9
Grade d'ingénieur civil des mines.						
1re épreuve (loi de 1890)	10	»	»	1	2	7
FACULTÉ DE MÉDECINE.						
Grade de candidat en médecine, chirurgie et accouchements.						
1re épreuve (loi de 1876)	1	»	»	»	»	1
» (loi de 1890)	45	1	2	11	15	16
2e épreuve (loi de 1876)	14	»	»	»	3	11
» (loi de 1890)	37	3	11	9	10	4
Epreuve unique (loi de 1876)	1	»	»	»	»	1
Grade de docteur en médecine, chirurgie et accouchements.						
1er examen. 1re sous-épreuve (loi de 1876) . .	16	»	»	2	8	6
» 2e sous-épreuve (loi de 1876) . .	27	2	4	6	10	5
» (loi de 1890)	17	1	1	7	6	2
2e examen. (loi de 1876)	28	2	1	5	14	6
» (loi de 1890)	7	1	2	4	»	»
3e examen. (loi de 1876)	29	2	3	3	10	11
Grade de pharmacien.						
1re épreuve (loi de 1876)	31	»	»	3	16	12
» (loi de 1890)	15	3	2	5	4	1
2e épreuve (loi de 1876)	41	»	»	5	16	20
» (loi de 1890)	15	1	5	5	2	2
3e épreuve (loi de 1890)	8	3	3	1	1	»
Totaux. . .	1114	41	90	152	449	382

(1) Il n'existe pas de grade pour l'épreuve préparatoire.

Bourses de l'Etat.

Le Gouvernement a accordé, pour l'année académique 1892-1893, trente bourses d'études de 400 francs à l'Université de Liége.

Bourses de voyage.

Des bourses de voyage de 4000 francs, instituées par la loi du 10 avril 1890, ont été allouées à :

MM. Saroléa, Charles, de Tongres, docteur en philosophie et lettres;
Magnette, Félix, d'Arlon, docteur en philosophie et lettres;
Ansiaux, Maurice, de Liége, docteur en droit;
Pepin, Léon, de Couvin, id.
Ansiaux, Georges, de Liége, docteur en médecine;
Lebrun, Edmond, de Kermpt, id.

Bourses Montefiore-Levi.

Les bourses de voyage fondées par M. Montefiore-Levi ont été décernées à MM. Derclaye, Oscar, de Liége; Philippe, Georges, de Binche, et Planas y Escubas, de Geroma.

Concours de l'enseignement supérieur.

M. Roersch, Alphonse, de Liége, ancien élève de l'Université de Liége, reçu docteur en philosophie et lettres le 23 juillet 1891, ayant obtenu dans les deux épreuves réunies du concours 65 points sur 100, a été proclamé premier en *philologie classique.*

M. Polis, Auguste, de Stembert, ancien élève de l'Université de Liége, reçu docteur en médecine, chirurgie et accouchements le 7 novembre 1889, ayant obtenu dans les deux épreuves réunies du concours 143 points sur 150, a été proclamé premier en *sciences chirurgicales.*

Ecole des Arts et Manufactures et des Mines annexée a l'Université de Liége.

Le nombre des élèves qui se sont fait inscrire au cours de cette Ecole, pendant l'année académique 1892-1893, a été

de 290, dont 282 ont fréquenté le régime intérieur de l'Ecole, et se répartissent ainsi qu'il suit :

Enseignement préparatoire.

Mines, Mécaniciens, Electriciens.	1re année	76	129
	2e „	31	
Arts et Manufactures	1re „	22	

Enseignement spécial.

Mines	3e „	23	57
	4e „	18	
	5e „	16	
Arts et Manufactures	2e „	21	33
	3e „	3	
	4e „	9	
Mécaniciens	3e „	4	5
	4e „	1	
Electriciens	1re „	10	12
	2e „	2	
Electriciens (année complémentaire)		46	

Elèves réguliers	282
„ libres	8
Total.	290

Le tableau ci-après présente les résultats des examens de passage et de sortie pendant l'année 1893 :

DÉSIGNATION DES SECTIONS	ANNÉES D'ÉTUDES	RÉCIPIENDAIRES		
		INSCRITS	ADMIS	ABSENTS OU AJOURNÉS
Elèves qui aspirent au diplôme d'ingénieur honoraire des mines :	1re année	»	»	»
	2e »	»	»	»
	3e »	»	»	»
	4e »	3	3	»
	5e »	5	5	»
Elèves qui aspirent au diplôme d'ingénieur civil des mines :	3e »	9	7	2
	4e »	18	12	6
	5e »	13	11	2
Division des mines, mécaniciens et électriciens :	1re »	26	17	9
	2e »	15	11	4
Arts et Manufactures :	1re »	23	10	13
	2e »	18	7	11
	3e »	3	3	»
	4e »	10	8	2
Mécaniciens :	3e »	5	4	1
	4e »	1	1	»
Electriciens :	3e »	5	4	1
	4e »	2	1	1
Examen complémentaire pour l'obtention du diplôme d'ingénieur électricien :		18	16	2
Examen complémentaire pour l'obtention d'un certificat de fréquentation avec fruit :		2	2	»
Epreuve spéciale sur la chimie industrielle organique, à subir par les ingénieurs des mines pour l'obtention du diplôme d'ingénieur civil des arts et manufactures :		3	3	»
Totaux		179	125	54

Le tableau suivant indique les grades obtenus dans les examens de passage et de sortie par les récipiendaires dans chaque section d'études :

DÉSIGNATION DES SECTIONS	ANNÉES D'ÉTUDES	RÉCIPIENDAIRES ADMIS				TOTAUX
		Avec la plus grande distinction	Avec grande distinction	Avec distinction	D'une manière satisfaisante	
Elèves qui aspirent au diplôme d'ingénieur honoraire des mines :	1re année	»	»	»	»	»
	2e »	»	»	»	»	»
	3e »	»	»	»	»	»
	4e »	»	2	»	1	3
	5e »	»	»	2	3	5
Division des Mines, Mécaniciens et Electriciens :	1re »	»	1	6	10	17
	2e »	»	»	2	9	11
Elèves qui aspirent au diplôme d'ingénieur civil des mines :	3e »	»	3	1	3	7
	4e »	»	»	4	8	12
	5e »	»	»	4	7	11
Arts et Manufactures :	1re »	»	»	3	7	10
	2e »	»	»	»	7	7
	3e »	»	»	»	3	3
	4e »	»	»	2	6	8
Mécaniciens :	3e »	1	»	2	1	4
	4e »	»	»	1	»	1
Electriciens :	3e »	»	»	3	1	4
	4e »	»	»	»	1	1
Examen complémentaire pour l'obtention du diplôme d'ingénieur électricien :		»	5	7	4	16
Examen complémentaire pour l'obtention du certificat de fréquentation avec fruit :		»	»	»	2	2
Epreuve spéciale sur la chimie industrielle organique, à subir par les ingénieurs des mines pour l'obtention du diplôme d'ingénieur civil des Arts et Manufactures :		»	»	»	3	3
Totaux		1	11	37	76	125

Diplômes.

5 élèves ont été nommés ingénieurs honoraires des mines par arrêté royal du 6 novembre 1893.
11 élèves ont été diplômés ingénieurs civils des mines.
11 élèves ont été diplômés ingénieurs des arts et manufactures.
1 élève a été diplômé ingénieur mécanicien.
17 élèves ont été diplômés ingénieurs électriciens.

Total : 45

Bourses de voyage.

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics a accordé aux élèves des Ecoles spéciales indiqués ci-après, qui s'étaient le plus distingués dans leurs études :

1° à M. Germeau, Nestor, une bourse de . . frs 750
2° à M. Germay, Rodolphe, » » . . » 750
3° à M. Loiseau, Ernest, » » . . » 600

Bourses d'études.

8 bourses d'études de 300 francs et 4 de 150 francs ont été conférées par la Députation permanente de la province de Liége à des élèves des Ecoles spéciales pour l'année académique 1892-1893.

Collections de l'Université.

La démolition de certains locaux de l'Université et le désarroi qui s'en est naturellement suivi, avaient empêché la réouverture au public des collections de cet établissement.

Tous ces obstacles sont, en ce moment, en grande partie disparus. Nous avons pu obtenir l'ouverture de la plupart des collections.

Elles ont été visitées par un grand nombre de personnes, et il n'est pas douteux qu'elles ne retrouvent leur succès d'autrefois.

Nous espérons pouvoir rendre toutes les collections accessibles au public, l'été prochain.

Causeries scientifiques.

La population liégeoise ayant parfaitement apprécié les causeries scientifiques publiques données, l'an dernier, par quelques professeurs de l'Université, nous avons de nouveau sollicité leur bienveillant concours, et ils ont répondu à notre appel.

Voici le relevé des diverses conférences qui ont été données :

M. Galoppin. — Notions de droit civil et de droit fiscal sur les successions.

M. Stévart. — Les chemins de fer.

M. E. Mahaim. — Les associations professionnelles.

M. Parmentier. — La comédie politique à Athènes.

M. F. Thiry. — L'homme criminel.

Id. Les suites de la peine.

M. Jorissen. — La chimie des aliments.

M. Van Veerdeghem. — Jacob Van Maerlant.

M. Julien Fraipont. — L'homme préhistorique — âge de la pierre polie.

M. Gravis. — Les végétaux inférieurs.

M. Nuel. — Physiologie des organes des sens.

§ 4. — Bibliothèques publiques.

A. — *Bibliothèques populaires.*

Statistique du 1er août 1893 au 31 juillet 1894.

DÉSIGNATION DES BIBLIOTHÈQUES	Nombre de lecteurs	
	hommes	femmes
Bibliothèque centrale	8,724	2.450
Bibliothèque de l'Ouest	8,219	3,126
Bibliothèque de l'Est	5,446	2,891
Bibliothèque du Nord	2,339	1,110
Bibliothèque du Sud	2,652	873
Total	27,380	10,450

B. — *Collections scientifiques.*

Les collections déposées à l'Université ont reçu, pendant l'année 1893-94, les accroissements suivants, savoir :

1. Deventer, 14e livraison de l'Atlas des villes de Belgique.
2. 14e, 15e et 16e livraisons de Grétry.
3. Un album relatif à l'Hôtel-de-Ville.
4. Manière universelle de M. Desargnes pour pratiquer la perspective, par M. Bosse. — Paris, 1648, in-8°.
5. Une expédition authentique du testament du Régent Surlet de Chockier (le 10 septembre 1830).
6. Une lettre autographe de Surlet de Chokier, adressée de Gingelom le 5 mars 1839 à M. Louis Massart. (Les nos 4, 5 et 6 sont un don de M. Massart-Delcour.)
7. Les Echevins de la souveraine justice de Liége, par le Chevalier de Borman. — Tome 1er. Moyen-âge. — Liége, Grandmont-Donders, 1892, in-4°.
8. Thomas Blanc. Traços biographicos do Ramos-Coelho Lisboa, emprezo do occidente, 1893. (Don de l'auteur.)
9. Lambert Lombard, peintre architecte, par Jules Helbig. Bruxelles, Ve Julien Baertson, 1893, avec portrait et cinq autres phototypies d'après les œuvres du maître, in-8°. (Extrait du Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie.)
10. Joseph Habets. De Krochten der Kerk van St-Servaas te Maestricht. Brochure in-12 de 18 pages.
11. H. J. Allard. Pater Dirk Van de Poll S. J. 1652-1691. Brochure in-12 de 38 pages.
12. De Maestricht à Fauquemont. Une promenade par J. L. M. D. H. Maestricht, Henri Bogaerts, 1789. Brochure in-12 de 38 pages.
13. J. Rykers. St-Justin, philosophe, apologiste et martyr vengé des mensonges du Docteur David Fréderic Strauss. Etude pathologique, dogmatique et historique. — Liége, Dessain, 1874. Brochure in-12 de 116 pages.
14. Glanes poétiques liégeoises de Paix, de Chestret, Léonard, de S. Péravi. — Liége, 1884, Grandmont-Donders, in-12 de 38 pages.
15. Notice nécrologique sur M. J. F. Hennequin. Liége, Desoer, 1846. Brochure in-8° de 60 pages, par Félix Capitaine.

16. Dialectico dictata à reverendo admodum Patre, Nicholao Michaelis, professore Rhetorices Leodïi anno Domini 1759. Nunc pertinens ad Ant. Degive, 1822. J. W. Habets, 1823. N. S. in-4° de 347 pages sur papier, reliure veau.

17. La Revision. Journal progressiste quotidien. Liége, G. Bertrand, nos 1-19, 7 mai 1892. (Les seuls numéros parus).

18. Le Libéral liégeois, paraissant tous les jours. Nos 1-9, 22 mai inclus 31, 1892. (Les seuls numéros parus). Don de M. Herman Hubert.

19. La petite Suisse. Plan pittoresque de la ville de Thuin, dressé sur place par Gustave Boulmont en 1891, d'après les meilleurs documents. Entouré de la vue de l'abbaye d'Aulne en 1740. Reproduction d'une ancienne gravure de Remacle Leloup, de la ville de Thuin au XVIIIe siècle, d'après une gravure du même. Thuin en 1789, par Boulmont. Grand sceau de Thuin, 1466. Thuin en 1654. Ruines d'Aulne, d'après un dessin à la plume. Vue de la ville de Thuin aujourd'hui, d'après un dessin à la plume en 1891 etc., in-folio. Don de la Ville de Thuin.

20. Dictionnaire étymologique de la langue wallonne par Ch. Grandgagnage. Tome II, suite et fin, par A. Scheler. Bruxelles, C. Muquardt, 1880.

21. Le grand palais de la miséricorde. Orné et tapissé de belles et riches pièces des VII œuvres de l'aumosne corporelle, pour esguillonner un chacun à la charité envers les nécessiteux et malades, par F. Nicolas Gazet, religieux de St-François, à Douay, de l'imprimerie de Baltazar Bellère, l'an 1612. 2 vol. in-8° reliés en un, avec gravures de Jean Valdor 1604. (Dédié à Jean Curtius, seigneur d'Oupie, etc. page 13. L'institution de la Confrérie de la Miséricorde en la grande, ancienne et noble cité de Liége sur Meuse dressée nouvellement par illustre et sérén. Ernest de Bavière, evesque et prince de Liége et publié par son authorité le 15 mars 1602) avec les armoiries de Bavière, par J. Valdor.

22. Société des bibliophiles liégeois, années 1891, 1892. 2 vol. in-8°.

23. Journal de Liége, année 1893. (Don de l'éditeur.)

24. La Meuse, année 1893. (Don de l'éditeur.)

25. La Gazette, année 1893. (Don de l'éditeur.)

26. Frère-Orban. La revision constitutionnelle en Belgique et ses conséquences. La situation des partis, leurs programmes et leurs espérances. Bruxelles, D. Stevelinck, 1894, 1 vol. in-8° de 155 pages sur papier fort. (Don de l'auteur.)

27. Le Charivari, 72e année. 1893. (Don de M. Draner.)

28. St Hubertus stehende figur. par Toussyn, folio.

29. Id. incervivenatione, folio.

30. Id. kniend, in-8°.

31. Manuscrit in-4° sur papier du 17e siècle, avec notices généalogiques, sur des familles liégeoises apparentées au peintre Louis Abry, telles que les Horloz, de Wez Hennebert, Frankel, Bronckart, Dombrez, Ouwercx, Dujardin dit Piedbœuf, Bodson, Mulkeman, Delporte, Renard, Lairesse, D'Allemagne, etc., avec 32 armoiries peintes en couleurs des métiers de Liége. A la première page, on lit : à Lowis Abry, peintre, bourgeois de Liége, ce 21 de juin 1674. A la fin, on trouve un curieux certificat avec sceau daté de septembre 1660 et délivré à Louis Abry par les P. P. Jésuites de Liége. Ce certificat est suivi d'une autre pièce émanée de la Commission des métiers de Liége, dite des apointez, en 1673, 7 décembre.

32. Médaille en argent par Jacobi (Philippe-Joseph) graveur liégeois. Frappée pour l'érection de l'Académie des Beaux-Arts, à Liége, en 1785.

(Voir la description de cette médaille dans la revue de numismatique belge, année 1891, pages 94-95, par M. le Baron de Chestret de Haneffe, avec 2 planches.)

§ 5. – Crèches.

Le nombre des enfants qui ont fréquenté les Crèches du 1er juillet 1893 au 30 juin 1894 s'est élevé à 428, se répartissant comme suit entre les quatre établissements :

crèche Abry, place des Récollets .	132
crèche Eugénie, place St-Christophe .	106
crèche Lepage, rue des Armuriers .	119
crèche de l'Ouest, rue Hullos . . .	71
Total :	428

Voici le relevé des professions exercées par les mères de ces enfants :

balayeuses	16
berceuses aux Crèches	3
couturières	19
colporteuses	9
chiffonnières	5
cigarières	6
commissionnaires	5
femmes de service aux Crèches	2
giletière	1
journalières	178
marchandes de légumes	29
ouvrières de fabrique	40

Les différents cas de maladie ci-après se sont produits pendant la période du 1er juillet 1893 au 30 juin 1894 :

	Abry	Eugénie	Lepage	Ouest
athrepsies			2	
bronchites		2	1	
conjonctives				9
convulsions			2	3
inflammations intestinales		3		
méningites		1		
oreillons	2			5
pneumonies		2	3	
pneumonies doubles				2
rougeoles	24	30	17	22
varicelles	2	11	3	3
coqueluches	2		4	
totaux :	30	49	32	44

Les diverses Crèches ont du être fermées pendant un certain temps à cause des cas de rougeole ; toutes les mesures ont été prises pour éviter la contagion, d'accord avec la Commission médicale et les médecins des Crèches.

Libéralités faites en faveur des Crèches :

1. Le Loyal Clapett's Club : 2000 francs, pour la fondation d'un berceau à la Crèche de l'Ouest (délibération du Conseil du 22 janvier 1894).

2. Madame veuve Amand Noé : 2000 francs, idem (délibération du 2 juillet 1894).

3. La Fraternelle liégeoise : 2000 francs, pour la fondation d'un berceau à la Crèche de l'Est (Abry) (délibération du 23 juillet 1894.

4. M. Jules Nagelmackers : 15.000 francs, pour être affectés à l'entretien et au développement des Crèches (délibération du 23 juillet 1894).

5. M. et Mme Falise-Leclerre : 1000 francs en faveur des Crèches.

Crèche de l'Ouest.

A peine inaugurée, la Crèche de l'Ouest a vu ses quarante berceaux occupés. A la date du 14 novembre 1893, c'est-à-dire 20 mois environ après l'ouverture de l'établissement, près de quarante enfants attendaient leur admission.

L'ancien Comité s'est alors reconstitué en vue de recueillir les fonds nécessaires pour l'agrandissement de cette Crèche. Sous la date du 17 décembre 1893, il nous a prié de faire dresser un projet à cette fin. Le projet est dressé et sera soumis au Conseil à l'une de ses prochaines réunions.

§ 6. — Cours temporaire de droit public institué pour les nouveaux électeurs.

En séance du 19 février 1894, le Conseil a chargé le Collège d'établir, à titre d'essai, un cours élémentaire destiné à initier les nouveaux électeurs à l'organisation constitutionnelle du pays et spécialement aux institutions politiques générales, provinciales et communales. Le Conseil l'a en outre chargé de l'adoption du programme et de la désignation du professeur.

Le Collège a désigné pour donner ce cours, M. Lucien Servais, avocat, professeur de droit constitutionnel à l'École supérieure d'adultes.

Ce cours comportait huit leçons d'une heure chacune, et se donnait le lundi de chaque semaine, à 8 heures du soir, à partir du 9 avril, dans une des salles de l'Université. Y ont été admis, sans autre condition, tous les citoyens âgés de 25 ans au moins.

A chaque leçon assistaient environ 250 à 300 auditeurs. Comme on le voit, ce cours a eu un très grand succès.

CHAPITRE VI.

Beaux-arts.

—

Académie royale des Beaux-arts.

Le nombre des inscriptions pour l'année 1893-1894 s'est élevé à 616, dont 364 élèves anciens et 252 élèves nouveaux.

83 élèves n'ont pu être admis faute de place.

La population s'est donc élevée à 533 élèves, se répartissant comme suit dans les différentes branches d'études :

a) *Enseignement élémentaire.*

1re année	section A.	69	élèves.
	id. B.	84	„
2me année	section A.	67	„
	id. B.	67	„
3me année		94	„

b) *Enseignement moyen.*

Dessin ombré d'après le torse et la statue	32	élèves.
Dessin architectural	33	„
Sculpture, ornement	23	„
Id. statuaire	11	„

c) *Enseignement supérieur.*

Dessin d'après le modèle vivant	14	élèves.
Modelage id.	4	„
Architecture (composition)	35	„
Peinture	18	„
(suivant d'autres cours du soir)		
Cours d'applications	17	„
(suivant d'autres cours du soir)		

Concours.

Les résultats des concours ont été satisfaisants.

Le jury a décidé, à l'unanimité, qu'il y avait lieu d'accorder les hautes distinctions suivantes :

1 médaille en argent (P.M.) du Gouvernement au dessin ombré de buste (1re division);
1 id. id. au dessin ombré d'ornement;
1 id. (G.M.) id. au dessin ombré d'après la statue;
1 id. (P.M.) id. à la 2e année d'architecture;
1 id. (G.M.) id. à la 4e id.
1 id. (G.M.) id. à la 5e id.
1 médaille en vermeil du Gouvernement, avec félicitations du jury, à la 6e année d'architecture;
1 id. id. au dessin ombré d'après le modèle vivant;
1 id. id. à la peinture d'après le modèle vivant;
2 id. id. à la composition historique;
1 id. id. au cours supr de modelage et de composition d'ornements (applications).

Diplôme d'architecte.

M. François, Camille, qui a terminé entièrement ses études, a obtenu le diplôme d'architecte.

Bourses de voyage.

Trois élèves ont pris part au concours ouvert à l'architecture pour la bourse de voyage de mille francs.

Le prix a été décerné à M. François, Camille.

Cinq élèves ont été admis à prendre part au concours pour le prix Donnay.

Le prix a été délivré à M. Sacré, Jacques.

Section des demoiselles.

Ce cours a été fréquenté par 153 élèves, dont 79 à la section d'hiver (du 1er octobre au 31 mai) et 74 à la section d'été (du 1er juin au 15 septembre).

Musée de peinture.

Par délibération du 23 avril 1894, le Conseil a décidé l'institution d'une Commission administrative du musée communal de peinture et de sculpture.

Cette Commission a été composée de la manière suivante :

M. l'Echevin des Beaux-arts, président;
M. le Directeur de l'Académie royale des beaux-arts;
M. Adrien de Witte, artiste peintre;
M. Victor Fassin, id.
M. Gustave Halbart, id.
M. Jules Helbig, id.
M. Edmond Van Zuylen;
M. Emile Baar, membre de la Députation permanente;
M. Henri Romiée, conseiller provincial.

Ces deux derniers membres ont été désignés par la Députation permanente, en conformité de l'article 3 du règlement.

Le musée s'est enrichi, pendant le dernier exercice, des œuvres ci-après :

1. *Portrait de M. Van Orle, père*, par Vieillevoye;
2. *Tête de St-Jean*, étude, par Suttermann;

toiles provenant du don fait à la Ville par la famille Sauveur;

3. *Un soir de bataille*, par Alfred Hubert;
4. *Paysage ardennais*, par Charles Soubre;

toiles provenant du legs fait à la Ville par Madame Dumont.

Par délibération du 11 juin 1894, le Conseil a décidé l'acquisition, pour le musée, d'une esquisse en bronze : " Le Philosophe „, par Léon Mignon.

Conservatoire royal de musique.

Population. — Pendant l'année scolaire 1892-1893, les cours ont été fréquentés par 760 élèves, et les inscriptions se sont élevées à 1283, par suite des cumuls.

Examens d'admission. — Aux examens des mois d'octobre et de novembre, il s'est présenté 386 aspirants aux places vacantes. 274 élèves ont été admis.

Concours annuels. — 305 élèves se sont présentés aux concours. Les différents jurys ont décerné 218 distinctions, se répartissant comme suit : 53 premiers prix; 68 seconds prix; 58 premiers accessits et 29 seconds accessits, dans les concours ordinaires; 5 médailles en vermeil et 5 médailles en argent, dans les concours supérieurs.

Parmi les lauréats qui se sont fait remarquer d'une façon toute spéciale aux concours supérieurs, il convient de citer Mlle Thérésa Gérardy, qui a obtenu la médaille en vermeil par acclamation, et qui, au lendemain même de ce succès, se faisait applaudir dans une séance de récital à Londres; Mlle Célestine Bachelet, qui a remporté la médaille en vermeil à l'unanimité et avec distinction, et Mlle Héloïse Weimar, qui a obtenu la médaille en argent dans les mêmes conditions.

M. Marcel d'Archambeau, élève de la classe de cor, a obtenu la médaille en vermeil. Il a été nommé professeur à l'Ecole de musique de Verviers.

Un élève étranger, M. Waldémar Pahnke, né à Zurich, a remporté dans la classe de violon de M. César Thomson, la médaille en vermeil.

M. Eugène Henrotte a obtenu la médaille en vermeil pour le chant, et le premier prix de déclamation lyrique.

Corps professoral. — Au cours de l'année écoulée, aucun changement n'est survenu dans la composition du corps professoral. Celui-ci continue à faire preuve de zèle et de talent dans l'exercice de ses fonctions.

Anciens élèves. — Les Conservatoires étrangers continuent à recruter leurs professeurs parmi nos anciens élèves. Celui de Bruxelles compte actuellement, parmi les membres de son corps enseignant, sept professeurs sortis de notre école de musique : MM. Joseph Dupont, professeur d'harmonie; Eugène Ysaye, professeur de violon; Arthur Guidé, professeur de hautbois; Léon Soubre, professeur de solfège; Merck, professeur de cor; Désiré Demest, professeur de chant, et Léon Vanhout, professeur d'alto.

M. Joseph Jacob, un de nos anciens lauréats, après un concours des plus sérieux, a été nommé professeur de violoncelle au conservatoire de Gand; deux anciens élèves, MM. Victor Kühn et Théodule Massum, ont été nommés professeurs de piano et de violon au conservatoire de Cordoba (République Argentine).

Signalons, en terminant, une heureuse innovation : M. le Directeur a su faire des auditions publiques des classes un réel cours de littérature musicale; il fait l'historique des

œuvres exécutées, dans une causerie qui précède l'exécution publique; il parle du compositeur, de ses tendances artistiques, de ses affinités avec d'autres maîtres, de son influence sur la marche de la musique. C'est un véritable cours d'esthétique qui se trouve ainsi créé à notre Conservatoire.

Musée d'armes.

Pendant l'année 1893-1894, ce musée s'est enrichi d'un assez grand nombre d'armes anciennes et modernes.

Le nombre de visiteurs étrangers et d'armuriers continue à augmenter.

Musée Grétry.

Ce musée s'est enrichi d'un médaillon de Grétry gravé sur buis, et d'un buste en fonte du célèbre compositeur, don de M. Quintin.

Théatre royal.

M. Burnet, Jean, a été nommé directeur pour l'année 1894-1895.

Pendant la saison 1893-1894, 89 représentations ont été données au Théâtre Royal :

Grands opéras.

Guillaume Tell	1	fois.
Hamlet	6	„
Faust	7	„
La Favorite	3	„
La Juive	4	„
Hérodiade	1	„
Roméo et Juliette	5	„
Aïda	5	„
Charles VI	2	„
L'Africaine	3	„
Les Huguenots	3	„
Sigurd	2	„
Lucie de Lammermoor	1	„
Patrie	4	„
La Reine de Saba	2	„

Opéras comiques.

Les Dragons de Villars . . .	3	fois.
Le Maître de Chapelle . . .	2	„
Mignon.	4	„
Le Chalet.	3	„
Maître Pathelin.	5	„
Le Barbier de Séville . . .	3	„
Mireille.	3	„
Le Voyage en Chine	2	„
Les Contes d'Hoffmann. . .	4	„
Carmen.	5	„
La Fille du Régiment . . .	2	„
Galathée	1	„
Lakmé	4	„
Le Caïd.	2	„
Les Noces de Jeannette. . .	1	„
Le Docteur Crispin	2	„

Drame lyrique.

Cavaleria Rusticana	11	fois.

Opérettes.

La Fille de Mme Angot . . .	5	fois.
Les Cloches de Corneville . .	10	„
Mamz'elle Nitouche	7	„
Surcouf.	7	„

CHAPITRE VII.

Police.

Personnel. — Service général.

M. Clerbois, commissaire de police de la 6e division, a, sous la date du 19 juillet dernier, adressé sa démission au Roi. Il était entré au service de la Ville le 23 février 1849 et remplissait, depuis le 22 avril 1864, les fonctions de commissaire de police. Nous nous faisons un devoir de rendre hommage aux bons services rendus par ce fonctionnaire pendant sa longue carrière administrative.

M. Joret, Th.-F., a été promu commissaire-adjoint de police de 1re classe, en remplacement de M. Halkin, décédé, et M. de Saint-Hubert, J.-J., a été nommé commissaire-adjoint de 2e classe. Ces promotion et nomination se sont faites à la date du 1er septembre 1893.

Le 2 juillet dernier, le Conseil a créé deux places de commissaire-adjoint de police de 1re classe et deux places de commissaire-adjoint de police de 2e classe.

MM. Crepin, L.-A., et Laurent, E.-J.-J., ont été promus aux deux premiers de ces emplois, le 23 du même mois.

Le dit jour, en vue de pourvoir au remplacement de MM. Crepin et Laurent et à la nomination aux deux autres emplois, MM. Rodelet, F.-G., Caroyer, A., Libert, U.-J.-H., et Bernard, J.-T., ont été appelés aux fonctions de commissaire-adjoint de police de 2e classe.

Le personnel supérieur et moyen comprend ainsi :

1 commissaire en chef;
8 id. de police;
9 id. adjoints de 1re classe;
9 id. — de 2e — .

Le Conseil a, en outre, le 2 juillet écoulé, créé 50 emplois d'agent de police et 10 places d'agent auxiliaire.

Il n'a été ou ne sera que partiellement, en 1894, procédé aux nominations nécessaires. Mais lorsque toutes les nominations seront faites, dans le courant de 1895, le personnel inférieur comprendra alors :

10 agents-inspecteurs;
70 id. de 1re classe;
65 id. de 2e » ;
65 id. de 3e » ;
50 id. auxiliaires;
soit 260 hommes.

En tout, notre police communale sera forte de 287 officiers de police et agents de divers grades.

— Dans sa séance du 30 juillet dernier, le Conseil a décidé l'acquisition de la propriété, sise rue d'Archis, 34, pour l'installation du Commissariat de police de la 2e division, avec seconde permanence de nuit, poste de pompiers, asile provisoire pour aliénés, etc.

Les 1re, 2e, 4e et 6e divisions seront donc installées dans des locaux appartenant à la Ville.

Sureté et ordre publics.

Dans sa séance du 19 mars, le Conseil a été appelé à confirmer un arrêté pris par M. le Bourgmestre, le 25 février précédent, interdisant provisoirement tout meeting en plein air, tout rassemblement et cortège sur la voirie.

Il s'agissait d'un meeting à organiser aux abords du local où avait lieu le tirage au sort pour la milice, et de manifestations devant se produire, le soir, sur la voie publique.

— Une autre manifestation sur la voie publique, projetée par la Fédération liégeoise du Parti ouvrier belge, pour le 1er mai dernier, et à laquelle devaient prendre part des groupes étrangers à la ville, a été interdite également.

— De nouveaux attentats anarchistes ont été perpétrés à Liége dans le courant de l'exercice écoulé, savoir: le 21 avril,

au Théâtre Royal et chez M. le Bourgmestre; le 28 dito, à l'église St-Jacques, et, le 3 mai, chez M. le docteur Renson, rue de la Paix.

L'attentat du 3 mai a causé de graves accidents de personnes.

M. le Bourgmestre a fait au Conseil communal un exposé de ces faits, en séance du 28 mai suivant.

Une surveillance spéciale de jour et de nuit a été organisée par la police avec le concours de la gendarmerie, et, dans ces circonstances difficiles, la police a fait preuve, de même que les gendarmes, du plus grand dévouement.

— Le tableau ci-après renseigne le nombre des procès-verbaux rédigés dans les commissariats, ainsi que celui des instructions judiciaires auxquelles il a été procédé, du 1er août 1893 au 31 juillet 1894 :

	Comm. en chef	1re division	2e division	3e division	4e division	5e division	6e division	7e division	Totaux
Nombre de procès-verbaux dressés									
En matière administrative.	121	285	182	230	262	399	139	200	1818
En matière judiciaire (crimes et délits)	1856	778	519	431	421	1094	623	592	6314
En matière judiciaire (contraventions)	1105	1200	220	742	272	1027	504	691	5761
	3082	2263	921	1403	955	2520	1266	1483	13893

Les tableaux suivants mentionnent les crimes et délits commis du 1er août 1893 au 31 juillet 1894 :

	Comm^t en chef	1re division	2e division	3e division	4e division	5e division	6e division	7e division	Totaux
Crimes et délits contre la paix publique.									
Émission de fausse monnaie.	2	6	2	3	2	4	»	1	20
Faux en écritures	8	»	2	2	4	6	»	2	24
Falsification de passe-ports, certificats, etc.	3	»	1	»	»	1	»	»	5
Rébellion et outrages envers les agents de la force publique	3	22	10	13	10	31	31	24	144
Dégradations de monuments et objets d'utilité publique.	»	»	9	»	3	8	11	1	32
Vagabondage et mendicité .	457	88	11	26	27	24	24	73	730
Distribution d'écrits sans nom d'auteur ou d'imprimeur.	»	»	1	»	»	2	»	2	5
	473	116	36	44	46	76	66	103	960
Crimes et délits contre les personnes.									
Assassinats	»	»	1	»	1	2	»	1	5
Meurtres.	1	»	»	»	»	1	»	1	3
Infanticides	»	»	»	»	1	3	»	1	5
Coups et blessures volontaires	8	58	34	40	37	187	92	49	505
Coups et blessures involontaires	»	10	3	11	6	22	7	23	82
Attentats aux mœurs (débauche, etc.).	11	17	2	7	4	16	8	10	75
Calomnie ou injures graves.	1	86	79	42	28	29	2	33	300
Falsification de boissons et denrées	40	4	1	5	2	5	»	4	61
	61	175	120	105	79	265	109	122	1036

	Commt en chef	1re division	2e division	3e division	4e division	5e division	6e division	7e division	Totaux
Crimes et délits contre les p. opriétés.									
Vols de nuit à l'aide d'escalade dans des maisons inhabitées	13	»	2	15	2	»	15	3	50
Vols de nuit avec d'autres circonstances aggravantes.	24	11	9	11	9	35	42	26	167
Vols simples, filouteries et larcins.	362	117	92	68	61	134	93	108	1035
Incendies	1	1	»	»	»	2	»	»	4
Banqueroutes	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Escroqueries et abus de confiance	237	105	68	15	11	58	51	42	587
Bris de clôture	1	8	5	8	2	14	19	7	64
Délits divers	259	252	187	165	211	510	140	119	1843
	897	494	363	282	296	753	360	305	3750

Le relevé ci-après indique le nombre d'arrestations opérées par la police pendant la même période :

	Commt en chef	1re division	2e division	3e division	4e division	5e division	6e division	7e division	Totaux
Arrestations.									
Nombre d'individus arrêtés et mis à la disposition de l'autorité judiciaire.	740	95	26	33	21	23	32	67	1037
Nombre d'individus arrêtés et mis à la disposition de l'autorité administrative.	94	19	11	26	27	»	»	9	186
	834	114	37	59	48	23	32	76	1223

Etat numérique des personnes écrouées dans les salles d'arrêt communales, du 1er août 1893 au 31 juillet 1894 :

DIVISIONS DE POLICE	A la disposition du parquet	Mendicité et vagabondage	Ivresse	Mesure d'ordre	Hospitalité	Contravention au réglement relatif à la prostitution	Désertion	Total général
Commissariat en chef	57	457	139	218	353	7	2	1233
1re division . . .	27	44	325	224	93	»	1	714
2e » . . .	9	13	179	41	46	»	»	288
3e » . . .	9	31	186	75	63	»	»	364
4e » . . .	11	23	163	54	45	»	»	296
5e » . . .	4	24	244	84	57	»	»	413
6e » . . .	11	24	222	70	91	»	4	422
7e » . . .	»	73	181	52	46	»	»	352
Totaux.	128	689	1639	818	794	7	7	4082

Eclairage public par le gaz.

Au 31 juillet 1894, il y avait 3313 lanternes à gaz en service dans les voies de communication de notre ville.

2503 de ces appareils débitent 150 litres de gaz par heure; les 810 autres lanternes débitent 200 litres par heure.

Il y a lieu d'ajouter à ce nombre d'appareils 8 lanternes installées dans la cour du Palais, et 13 becs qui fonctionnent dans le Passage Lemonier pendant toute la durée de la nuit.

Le nombre total des becs en usage chaque nuit s'élève donc à 3,334.

116 appareils établis au quartier de l'Ile de commerce, etc., ne sont pas utilisés régulièrement.

— Nous donnons ci-après un relevé, avec diagramme, indiquant la production et la consommation du gaz à Liége depuis la nouvelle entreprise (juillet 1888) :

A. — *Production et consommation du gaz.*

Années (1er juillet au 30 juin)	Production totale	Gaz d'éclairage des particuliers	Gaz de chauffage et force motrice	Voirie	Bâtiments communaux	Voirie et bâtiments communaux	Pertes
1888-1889	6,641,780	3,595,127	294,002	1,587,479	123,392	1,710,871	1,041,780
1889-1890	6,906,880	3,781,421	401,286	1,655,121	123,693	1,778,814	945,359
1890-1891	7,780,570	4,121,409	641,335	1,703,815	135,671	1,839,486	1,178,340
1891-1892	8,020,870	4,336,332	812,031	1,753,152	146,460	1,899,612	972,895
1892-1893	8,642,820	4,798,903	1,148,949	1,762,927	159,241	1,922,168	772,800
1893-1894	9,203,140	4,879,385	1,415,642	1,876,973	172,000	2,048,973	859,140

B. — *Abonnements et lanternes de voirie.*

Années — 1er juillet	Abonnements des particuliers			Nombre de lanternes en service sur la voirie
	Éclairage	Chauffage et force motrice	Total	
1889	2,519	171	2,690	2,988
1890	2,632	248	2,880	3,031
1891	2,754	369	3,123	3,037
1892	2,924	483	3,407	3,077
1893	3,013	608	3,621	3,093
1894	3,115	719	3,834	3,334

Diagramme du Gaz.

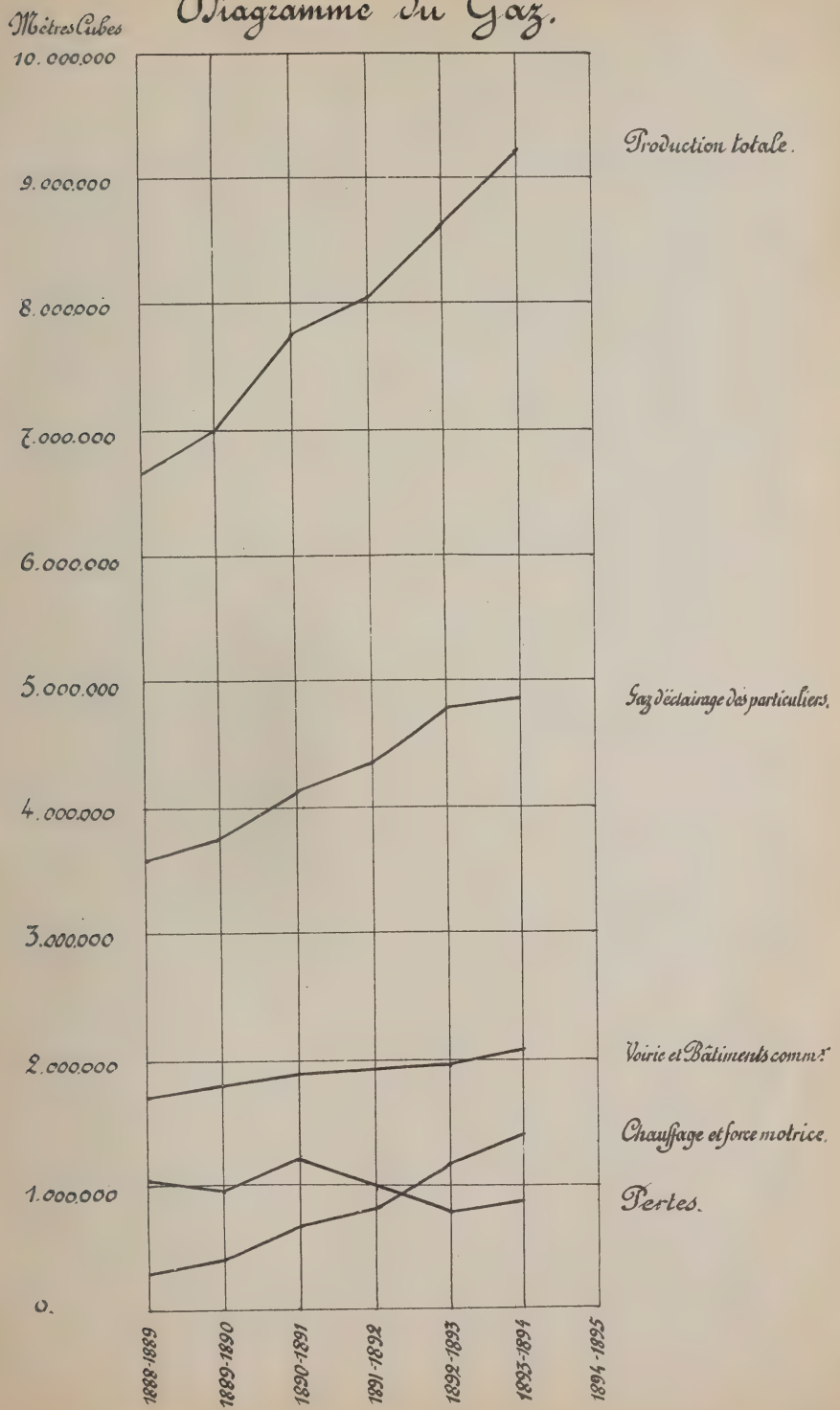

Eclairage public au pétrole.

Le 31 juillet 1894, il y avait 1,111 lampes à pétrole en service.

Pendant la période commençant le 1er août 1893 et se terminant à la susdite date, 162 lampes ont été supprimées par suite de l'extension du réseau de l'éclairage par le gaz; d'autre part, 100 lampes ont été installées dans des voies de communication qui n'étaient pas précédemment pourvues de l'éclairage public.

— Le 25 août 1893, a eu lieu l'adjudication de l'entreprise du service de l'éclairage au pétrole pour un terme de cinq années.

Le prix à indiquer comme base par les soumissionnaires, concernait le service et l'entretien annuels d'une lampe et de ses accessoires.

Le pétrole est payé à l'entrepreneur à raison de 3 centilitres 40 centièmes par lampe et par heure, au prix moyen mensuel de la côte officielle du marché d'Anvers.

M. P. Platteau, l'entrepreneur actuel, a été déclaré adjudicataire, moyennant le payement annuel de 15 francs 15 centimes par lampe.

Eclairage électrique.

Les installations sont en voie d'achèvement; des essais partiels de l'éclairage des rues du centre de la ville font augurer une réalisation complète des conditions du cahier des charges de l'entreprise.

Service des incendies.

Le tableau ci-après indique le nombre et l'importance des incendies qui ont éclaté en notre ville du 1er août 1893 au 31 juillet 1894 :

MOIS	INCENDIES éteints par les pompiers au moyen de : 1 lance	plusieurs lances	la pompe à vapeur	la pompe à main	la pompe à bras	quelques seaux d'eau	TOTAUX DES INCENDIES	Feux de cheminée.	Commencements d'incendies sans importance	Explosions de gaz	DÉGATS payés par les compagnies d'assurances
1893											
Août	2	»	»	»	»	2	4	3	2	»	550 »
Septembre	»	»	»	2	»	3	5	9	1	»	150 »
Octobre	»	1	»	»	»	1	2	6	3	»	24,550 »
Novembre	»	»	»	»	»	2	2	1	»	»	» »
Décembre	3	1	»	»	»	»	4	10	2	»	3,715 »
1894											
Janvier	3	4	»	1	»	3	11	2	9	»	50,285 »
Février	2	»	»	1	»	3	6	11	5	»	2,214 39
Mars	2	»	»	1	»	4	7	10	1	»	565 »
Avril	4	»	»	1	»	1	6	7	3	1	1,910 »
Mai	»	2	»	3	»	3	8	8	5	»	17,231 »
Juin	1	»	»	1	»	1	3	3	1	»	2,400 »
Juillet	1	»	»	1	»	2	4	4	4	»	14,415 »
Totaux	18	8	»	11	»	25	62	74	36	1	117,985 39

Salubrité publique.

Nous avons eu, pendant l'exercice écoulé, à constater la réapparition de cas d'affection cholériforme.

Toutes les mesures ont été prises pour enrayer complètement la propagation de la maladie qui, nous l'espérons, disparaîtra bientôt, grâce aux précautions sanitaires qui lui sont opposées.

Il nous paraît utile de rappeler à cette occasion qu'au besoin, notre service de désinfection fonctionne jour et nuit

de façon à intervenir sans délai, aussitôt qu'un cas de maladie suspecte est signalé.

Ce service a prêté son aide pour combattre la maladie cholériforme à Vaux-sous-Chèvremont et à Jemeppe, et son intervention a coopéré à l'extinction du foyer épidémique qui menaçait de se développer dans ces localités.

Presque toutes les mesures sanitaires dont nous avons parlé dans notre rapport annuel précédent, ont été prises de nouveau et améliorées encore par suite des leçons de l'expérience.

Parmi les dispositions importantes adoptées figure notamment la réouverture d'un poste sanitaire, à l'ancienne halle place Saint-Séverin.

Dans ce local, sont logées, momentanément, les personnes de la classe non aisée, pendant que l'on procède à la désinfection de leurs habitations.

L'Administration des Hospices civils a annexé un lazaret spécial à l'Hôpital des Anglais.

Nous avons également installé aux cimetières de Robermont et de S^te^-Walburge des dépôts mortuaires provisoires, destinés à recevoir, en attendant le délai légal pour l'inhumation, les corps des personnes décédées à la suite de maladies contagieuses.

Comme précédemment, de nombreuses analyses d'eau de puits ont été effectuées; le nombre total de ces analyses s'élève à 86; 43 échantillons d'eau ont été reconnus de mauvaise qualité. De plus, le service d'hygiène a visité, du 1^er^ août 1893 au 31 juillet 1894, 798 maisons, cités, impasses, etc., dans le but d'y faire apporter des mesures d'amélioration au point de vue de la salubrité publique.

Tableau statistique des cas de maladies contagieuses signalés à l'Administration communale,

DU 1er AOUT 1893 AU 31 JUILLET 1894.

Désignation des mois	DÉSIGNATION DES MALADIES									Nombre total de malades	Nombre total de décès	OBSERVATIONS
	Rougeole	Coqueluche	Fièvre scarlatine	Diphtérie	Fièvre typhoïde	Fièvre muqueuse	Variole	Affections cholériformes	Autres maladies			
Août 1893	1	1	1	2	11	1	8	3	4	32	9	19 personnes ont été soignées dans les hôpitaux
Septembre	»	»	1	1	18	»	3	2	1	26	6	18 id. id.
Octobre	59	1	3	1	14	1	4	»	3	86	6	14 id. id.
Novembre	41	»	2	»	16	»	2	»	»	61	6	18 id. id.
Décembre	93	1	3	2	18	3	5	2	6	133	12	25 id. id.
Janvier 1894	32	1	2	4	8	2	»	2	13	64	18	14 id. id.
Février	26	1	7	4	5	1	»	2	3	49	16	9 id. id.
Mars	55	4	7	8	4	2	»	6	11	97	21	9 id. id.
Avril	98	2	6	2	7	1	1	»	»	117	8	8 id. id.
Mai	274	1	2	5	2	3	1	5	7	300	16	10 id. id.
Juin	137	11	1	1	7	2	1	33	9	202	27	29 id. id.
Juillet	17	»	»	»	4	1	»	138	»	160	61	59 id. id.
Total :	833	23	35	30	114	17	25	193	57	1327	206	233 id. id.

Surveillance des denrées alimentaires.

Du 1er août 1893 au 31 juillet 1894, 384 échantillons de denrées alimentaires, prélevés tant sur les marchés que sur la voie publique et au domicile des débitants, ont été soumis à l'analyse.

42 procès-verbaux ont été dressés et transmis à M. le Procureur du Roi.

Sécurité publique.

61 constructions ont été examinées au point de vue des mesures à prendre pour sauvegarder la sécurité publique.

ABATTOIR.

Pendant la période du 1er août 1893 au 31 juillet 1894, on a sacrifié à notre abattoir 99,606 animaux : 4,983 bœufs et taureaux; 8,432 vaches et génisses; 4,426 taurillons, bouvillons, velles et poulains; 1,151 chevaux; 5,145 veaux; 28,947 porcs; 46,522 moutons, agneaux et chèvres.

De ce nombre, 466 animaux entiers : 294 vaches, 29 taureaux, 9 génisses, 17 bœufs, 9 veaux, 59 porcs, 4 moutons, 45 chevaux, ont été reconnus impropres à la consommation et enfouis au clos d'équarissage, après avoir été tailladés et dénaturés au moyen d'un mélange de pétrole et d'acide phénique brut.

Motifs des saisies. Indication et nombre d'animaux saisis :

278 vaches, 24 taureaux, 9 génisses, 14 bœufs, 5 veaux, 31 porcs, 1 mouton, 4 chevaux atteints de phtisie tuberculeuse généralisée ;

11 porcs atteints de ladrerie;

27 chevaux, 1 vache, 2 bœufs, 2 veaux et 1 taureau trop maigres;

4 porcs égorgés *post mortem* pour cause de congestion pulmonaire;

2 vaches atteintes de métrite gangréneuse;

2 vaches atteintes de fièvre vitulaire;

2 vaches atteintes de péricardite traumatique;

3 moutons, 4 vaches et 1 porc atteints de jaunisse;

4 porcs égorgés *in extremis* pour cause de congestion pulmonaire;
2 veaux trop jeunes (viandes gélatineuses);
1 porc atteint de rouget apoplectique;
1 cheval et 1 porc atteints de résorption purulente;
1 cheval, 1 vache, 1 porc atteints de résorption septique;
2 chevaux dont les viandes étaient infiltrées;
3 taureaux atteints d'entérite suraiguë;
1 vache atteinte d'indigestion;
1 vache atteinte de cachexie aqueuse;
1 bœuf et 1 taureau atteint de rétentions d'urine;
2 chevaux dont les viandes étaient médicamentées;
1 cheval mort de fracture de la colonne vertébrale;
3 porcs atteints de pneumonie infectieuse;
1 vache atteinte de cônіers généralisés;
1 cheval et 2 porcs atteints de pneumonie gangréneuse;
1 vache atteinte d'abcès et de maigreur avancée;
1 cheval atteint de pneumonie aiguë;
5 chevaux atteints de catarrhe chronique des sinus.

L'inspection d'organes détachés a donné lieu également à un grand nombre de saisies.

Marché aux bestiaux.

3,518 animaux, dont 714 bœufs, 344 taureaux, 1,764 vaches et 696 génisses, ont été exposés en vente.

HALLES AUX VIANDES, A LA CRIÉE, ETC.

Le tableau ci-après indique le nombre de quartiers de viande saisis pendant la période du 1er août 1893 au 31 juillet 1894, comme ne pouvant servir à l'alimentation:

	Taureaux	Bœufs	Vaches	Génisses	Veaux	Moutons	Chèvres	Agneaux	Porcs	Cochons de lait
Août 1893	4	»	16	»	4	»	»	»	4	»
Septembre	4	4	16	»	4	»	»	»	4	»
Octobre	»	»	7	»	8	»	»	»	4	»
Novembre	»	»	4	»	»	»	»	»	»	»
Décembre	»	»	6	»	»	»	»	»	»	»
Janvier 1894	»	12	8	»	»	»	»	«	»	»
Février	»	»	17	»	12	7	»	»	»	»
Mars	»	4	54	»	26	»	»	»	»	»
Avril	»	12	20	4	20	»	»	»	»	»
Mai	4	»	12	4	20	»	4	»	»	»
Juin	»	»	34	»	2	»	»	»	»	»
Juillet	4	»	25	»	8	»	»	»	»	»
Totaux	16	32	219	8	104	7	4	»	12	»

Toutes ces viandes, ainsi qu'une certaine quantité d'issues d'animaux également reconnus impropres à la consommation, ont été enfouies au clos d'équarissage, après avoir été taillades et dénaturées au moyen de pétrole.

Ces viandes ont donné lieu à deux contre-expertise; les tiers-arbitres se sont ralliés à l'avis du 1er expert en déclarant ces viandes impropres à la consommation.

Les caves où se vendent les issues ont été soumises journellement à une inspection sévère, ainsi que le débit des viandes à domicile.

— Dans le courant du mois de juin dernier, nous avons procédé à l'adjudication de l'exploitation de la halle à la criée, située place Cockerill, et des aubettes extérieures qui en dépendent, pour une période de six années à prendre cours le 1er octobre de cette année.

Les cahiers des charges avaient été approuvés en séance du Conseil du 19 mars.

M. Govaerts, Pierre, a été déclaré adjudicataire, au prix annuel de 15,600 francs.

Les halles à la criée ont fait l'objet d'une surveillance rigoureuse.

Les charcuteries et boucheries, ainsi que les débits de lard de provenance étrangère, ont été visités fréquemment par MM. les vétérinaires de la Ville.

Dépotoir public.

En vue d'améliorer le service du dépotoir public, cet appareil a été transféré dans un local aménagé dans la cour de l'Académie des beaux-arts, rue Féronstrée.

Par délibération du 20 octobre dernier, le Conseil a voté les fonds nécessaires à la nouvelle installation, et la vérification de l'appareil a eu lieu, après son transfèrement, en présence, notamment, des délégués de l'Association des commerçants de spiritueux en gros.

Un second dépotoir destiné au mesurage des récipients de petite dimention, est commandé et fonctionnera très prochainement.

Un loyer de 500 francs est versé à la Caisse communale par l'entrepreneur du poids public, pour l'utilisation du local prémentionné.

Foires aux chevaux.

Par délibération du 19 mars dernier, le Conseil a décidé qu'à partir de 1895, la foire aux chevaux du 2e mardi de mai est fixée au jeudi qui suit le 1er lundi de ce mois, et celle du dernier lundi de juin au 24 même mois, ou au 25 si le 24 est un dimanche et au 26 si le 24 est un samedi.

Le Conseil a, en outre, décidé que la foire du 3e lundi de décembre se tiendra, à partir de l'année courante, à la 6e division territoriale de police, et celle du dernier lundi d'août à la 4e division. Ces deux foires avaient lieu, précédemment, la première, rue de Hesbaye, la seconde, aux boulevards de l'Est.

Le tableau ci-après indique les dates et les emplacements des quatorze foires aux chevaux qui se tiennent en cette ville, ainsi que le nombre des chevaux des différentes espèces exposés en vente et vendus pendant la période du 1er août 1893 au 31 juillet 1894 :

DATES des FOIRES	EMPLACEMENTS DES FOIRES	Chevaux de luxe		Poulains		Chevaux russes		Poneys		Entiers		Chevaux de trait					
												gros		moyens		ardennais	
		Exposés en vente	Vendus	Exposés en vente	Vendus	Exposés en vente	Vendus	Exposés en vente	Vendus	Exposés en vente	Vendus	Exposés en vente	Vendus	Exposés en vente	Vendus	Exposés en vente	Vendus
28 août 1893	Boulevards de l'Est.	26	4	7	1	15	3	19	7	5	1	173	55	125	40	93	37
25 sept.	Id. id.	12	3	5	1	17	2	56	10	»	»	105	35	85	28	43	16
9 oct.	Rues du Mambourg, de l'Etat-Tiers et de Kinkempois	10	2	3	1	8	3	12	3	»	»	31	9	42	15	33	12
2 nov.	Quais St-Léonard et de Coronmeuse.	43	14	9	»	»	»	75	16	22	4	300	140	250	90	60	30
4 déc.	Quai de la Boverie	15	4	25	5	»	»	15	2	3	»	230	20	135	10	15	4
18 déc.	Rue de Hesbaye	12	1	10	2	6	»	12	2	4	»	89	22	150	38	14	4
29 janv. 1894	Boulevards de l'Est.	15	7	8	2	7	3	30	12	13	2	300	105	215	82	162	57
26 févr.	Quai St-Léonard et place Maghin .	29	7	1	1	»	»	67	15	5	»	200	100	215	75	10	3
26 mars	Id. id. .	13	3	13	6	»	»	34	10	4	»	143	80	25	»	115	44
16 avril	Rue de Hesbaye.	9	3	3	1	25	7	22	8	1	1	75	31	159	57	45	18
8 mai	Quai St-Léonard et place Maghin .	20	6	30	10	»	»	140	36	6	2	380	120	70	28	78	37
4 juin	Rue Sous-l'Eau	39	11	4	1	7	3	41	13	»	»	209	87	105	56	97	34
25 juin	Boulevards de l'Est.	10	4	13	4	44	17	14	4	9	3	350	150	18	2	70	40
16 juillet	Rue de Hesbaye.	25	6	45	10	15	3	10	2	4	2	100	32	89	19	15	3
	Totaux. . . .	278	73	176	45	144	41	547	140	76	15	2685	986	1683	540	850	339

Le nombre des chevaux exposés en vente a été de 6439

Id vendus id. 2181

Foire de l'Est.

Par délibération du 19 mars 1894, le Conseil a décidé que la foire annuelle qui a lieu aux boulevards Saucy, de l'Est et de la Constitution, pendant un mois, à commencer le 2e dimanche après la fête de Pâques, se tiendra, à partir de 1895, du 1er dimanche du mois d'avril au 1er dimanche du mois de mai.

Garde Civique.

L'effectif de la garde civique au 31 décembre dernier, se composait de 192 officiers et 3,515 sous-officiers, caporaux et gardes, soit un total de 3,707 hommes.

Cet effectif, comparé à celui constaté l'année précédente à la même époque, présente une augmentation de 109 hommes.

L'effectif prémentionné se décompose comme suit :

Etat-major, 11 officiers.

1re légion, 69 officiers, 1,421 sous-officiers, caporaux ou brigadiers, gardes, etc.

2e légion,	69 officiers,	1,322	id.	id.	id.
Chasseurs,	22 officiers,	431	id.	id.	id.
Artillerie,	15 id.	265	id.	id.	id.
Cavalerie,	6 id.	76	id.	id.	id.

— Par délibération du 2 octobre 1893, le Conseil a procédé au renouvellement du mandat quinquennal des membres du Conseil de recensement de la garde civique.

M. Perot, conseiller communal, a été désigné pour remplacer M. De Groote, ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées, qui a rempli avec dévouement pendant une longue période les fonctions de membre suppléant.

M. De Groote avait exprimé le désir de ne pas voir renouveler son mandat.

Le Conseil de recensement est, en exécution de la délibération précitée, composé comme suit :

1° MM. Graindorge et Micha, conseillers communaux, membres titulaires;

2° MM. Rutten, échevin, et Perot, conseiller communal, membres suppléants;

3° M. Lilien, sous-chef du Bureau de police, secrétaire.

M. P. Londot, commandant supérieur de la garde civique, préside le dit Conseil, conformément à l'art. 16 de la loi du 8 mai 1848.

Milice.

La liste des miliciens arrêtée au 15 janvier 1894, comprenait 1353 noms, auxquels il faut ajouter 6 inscriptions effectuées après cette date par M. le Commissaire d'arrondissement, soit en tout 1359 inscrits.

De ce nombre, 41 inscrits ont été rayés, savoir : 39 comme étrangers sans obligations militaires en Belgique, 1 comme ayant pris part au tirage au sort dans une autre commune, et 1 par application de l'art. 34 de la loi sur la milice.

En conséquence, le nombre de participants au tirage au sort a été de 1318

le nombre de miliciens ajournés des années antérieures étant de. 402

la levée de 1894 comportait un total de . . 1720 miliciens.

De ces 1720 miliciens :

4 sont décédés;
172 ont été exemptés définitivement;
624 ont été exemptés provisoirement;
920 ont été désignés pour le service.

Le numéro le plus bas déposé dans l'urne pour le tirage au sort a été le numéro 403 et le plus élevé 1720.

Le numéro 933 a été le dernier appelé pour la formation du contingent de 285 hommes imposé à la Ville de Liége pour la levée de 1894.

Sous le rapport de l'instruction, les miliciens de cette année sont classés comme suit :

illettrés	122
sachant lire seulement	1
sachant lire et écrire	663
ayant reçu une instruction supérieure aux deux degrés ci-dessus	568
dont le degré d'instruction est inconnu	5
Total :	1859

Tir Communal.

A la demande de l'autorité supérieure, et en vue de permettre l'utilisation de notre stand par les troupes de la garnison munies du nouveau fusil, nous avons fait étudier, d'accord avec l'autorité militaire, un projet de modifications à apporter à notre Tir communal.

D'autre part, afin de donner satisfaction plus complète à l'armée et à la garde civique, et en présence des progrès réalisés dans l'industrie armurière et de l'adoption des fusils à calibre réduit, un projet d'agrandissement du Tir, permettant la création de cibles à des distances plus grandes que celles actuelles, a été mis à l'étude.

Pour la réalisation de ces projets, le Conseil a voté, lors de l'élaboration du budget de 1894, un premier crédit de 100,000 francs.

L'agrandissement projeté nécessitant une cession de terrain appartenant au Gouvernement, des négociations ont été entamées à ce sujet avec le Département des travaux publics.

De plus, certains travaux de sécurité, signalés par la Commission administrative du tir et se liant aux projets de modifications et d'agrandissement du stand, ont dû être étudiés, et seront incessamment présentés au Conseil.

— Dans ses séances des 2 octobre 1893 et 22 janvier 1894, le Conseil a décidé le renouvellement des mandats de MM. Paquot, J., Wouters, Th., Bury, N., Doflein, J. et Siquet, L.-J., membres de la Commission administrative du Tir.

Le mandat des deux premiers nommés prendra fin le 31 décembre 1894, et celui des trois autres membres, le 31 décembre 1896.

Service des sépultures.

En séance du 22 janvier 1894, le Conseil a réélu membre de la Commission administrative du service des sépultures, pour un terme de cinq ans, M. Célestin Marésal, avocat.

Les parties des terrains acquis pour l'agrandissement des

cimetières de Robermont et de Ste-Walburge, qui avaient été clôturées l'an dernier, ont été entièrement appropriées et livrées à leur destination.

Du 1er août 1893 au 31 juillet 1894, le Conseil a accordé 105 concessions de sépultures.

Notre Collège a autorisé l'érection, dans les cimetières, de 168 monument funéraires; 136 personnes ont été exhumées et replacées dans des parcelles de terrain concédées.

Établissements dangereux, insalubres ou incommodes.

Pendant l'année écoulée, notre Collège a procédé à l'instruction de 933 affaires relatives à l'installation d'établissements dangereux, insalubres ou incommodes.

Il a également statué sur 34 demandes de mise en usage d'appareils à vapeur, par application de l'arrêté royal du 28 mai 1884.

CHAPITRE VIII.

—

Travaux publics.

—

SECTION I. — SERVICE GÉNÉRAL.

§ 1. — Viaduc de la rue Hemricourt.

La situation est toujours la même que l'an dernier.

Malgré nos instances, M. le Ministre des chemins de fer n'a pas encore pris de décision concernant la date où les travaux d'élargissement convenus seront mis en adjudication.

§ 2. — Elargissement du quai Henvart.

Depuis notre rapport de 1893, la dernière emprise à faire a été réglée par jugement.

L'élargissement du quai est aujourd'hui complètement réalisé.

Le nivellement est terminé, et nous sommes en négociations avec la commune de Bressoux pour la construction à frais communs d'une chaussée pavée, ainsi que pour le règlement de nos obligations réciproques en ce qui concerne la charge d'entretien de cette voie de communication, créée en dehors de notre territoire.

Nous espérons prochainement pouvoir soumettre au Conseil des propositions au sujet de ces deux points.

§ 3. — Tramways.

Dans sa séance du 30 juillet dernier, et comme suite à la convention conclue le 19 même mois par notre Collège avec la Société anonyme des Tramways Liégeois, le Conseil a décidé la régularisation de la concession actuelle de cette Société, accordé à celle-ci l'exploitation jusqu'au 30 novembre 1900 de la nouvelle ligne Guillemins-Vivegnis, et approuvé les propositions faites pour l'application au réseau nouveau de la traction électrique par câble aérien.

Les rapports présentés sur cette affaire au nom du Collège par M. l'Echevin du Contentieux nous dispensent d'entrer dans des détails.

Le dossier est actuellement soumis à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

— Un arrêté royal en date du 20 août dernier vient d'approuver la concession que le Conseil a accordée, le 3 juillet 1893, à M. Paul Schmidt, d'un tramway électrique allant de l'avenue d'Avroy au plateau de Cointe.

Nous pourrons donc soumettre prochainement au Conseil la demande par laquelle M. Schmidt sollicite la concession du prolongement de cette ligne jusqu'au pont de la Boverie.

§ 4. — Assainissement du Trou-Monis.

L'annexe E du présent rapport donne la liste des immeubles acquis pour la réalisation de ce travail d'utilité et d'hygiène publiques.

L'adjudication de la démolition des maisons achetées a eu lieu le 5 juin dernier. Les travaux de démolition sont régulièrement menés et seront achevés prochainement.

§ 5. — Parc de la Citadelle.

En séance du 20 juillet 1894, les Commissions des Travaux et des Finances ont approuvé le plan d'appropriation d'un parc sur l'emplacement des terrains déclassés de la Citadelle.

Le projet de M. Mahiels, Ingénieur en chef, comprend, en outre du parc à créer, les communications destinées à le relier avec le bas de la ville.

Le Conseil communal sera appelé prochainement à statuer sur cette affaire.

§ 6. — Plans d'alignement.

Pendant l'exercice 1893-1894, le Conseil a adopté les plans d'alignement suivants :

modification à l'alignement d'une partie de la rue de Vottem ;

modification à l'alignement d'une partie de la rue du Snapeux ;

modification à l'alignement de la rue St-Nicolas, limitrophe entre Liége et St-Nicolas;

alignement des rues Puits-en-Sock et Entre-deux-Ponts;

plan d'alignement d'une partie du boulevard de la Sauvenière (côté gauche);

modification à l'alignement de la partie de la rue du Ruisseau, comprise entre la rue Lamarck et la place Bonne-Nouvelle;

réduction à 10 mètres de largeur de la rue du Chéra et adoption d'un profil pour les bâtisses;

modification à l'alignement d'une partie de la rue Rouleau;

ouverture d'une communication entre les rues des Fossés et Hullos, et assainissement du quartier de l'impasse de la Syrène;

ouverture d'une communication entre la rue Grétry et les rues Lairesse et Douffet;

agrandissement de l'usine à gaz des Bayards, et modifications au tracé des rues avoisinantes.

Pendant le même exercice, le Conseil a rapporté les plans approuvés pour l'ouverture de la rue Henri de Dinant et la création d'une communication entre les rues Pierreuse et Fond-St-Servais.

SECTION II. — SERVICE DES EAUX.

I. — Surveillance des galeries.

Les galeries des eaux alimentaires sont l'objet d'une surveillance active et minutieuse. Les terrains sous lesquels elles sont établies étant visités régulièrement au moins une fois par semaine, les moindres causes de nature à faire craindre un danger quelconque d'altération des eaux captées, sont immédiatement écartées.

Au surplus, la situation actuelle n'a rien qui puisse, sous ce rapport, faire naître des appréhensions. Les galeries ont continué jusqu'ici à être parfaitement protégées contre les causes extérieures de contamination, et les résultats des analyses bactériologiques effectuées régulièrement à l'Université, par les soins de M. le docteur Malvoz, et au

Laboratoire agricole de l'Etat, par M. de Molinari, démontrent que les eaux distribuées en ville n'ont pas cessé un instant de présenter les qualités qui caractérisent les meilleures eaux potables.

Ajoutons que les travaux dont le Conseil a décidé l'exécution, en 1893, en vue de protéger les puits contre les inondations superficielles, sont entièrement terminés depuis le 2 février écoulé. 40 puits ont été déblayés sur plusieurs mètres de profondeur, remblayés au moyen d'argile fortement damée, et recouverts ensuite de tertres gazonnés. Des travaux de préservation très utiles ont aussi été exécutés aux maçonneries des puits de service.

II. — Service de l'alimentation.

La situation de la venue d'eau a peu varié depuis l'an dernier. Le volume d'eau recueilli par les galeries était, le 1er février 1894, de 14,562 mètres cubes. Le 14 juillet dernier, il était de 14,633 mètres cubes. Ce dernier chiffre a été obtenu par des jaugeages effectués avec une réserve nulle, tant au commencement qu'à la fin de l'opération.

Quant à la quantité d'eau jaugée au bassin d'Ans, elle a été trouvée, jusqu'ici, supérieure de 400 à 500 mètres cubes à celle livrée par la vanne du serrement, selon les hauteurs de la nappe souterraine et du courant circulant dans la galerie d'amenée.

On peut donc estimer à environ 15,000 mètres cubes par jour, la quantité d'eau que reçoit ou que peut recevoir actuellement le bassin d'Ans.

Nous soumettrons incessamment au Conseil des propositions ayant pour objet d'augmenter, en vue de l'avenir, le volume d'eau dont nous disposons.

En attendant, un réservoir d'alimentation d'une capacité totale de 1,500 mètres cubes va être établi au débouché de la galerie d'amenée, dans la prairie du bassin d'Ans, en suite de la délibération du Conseil du 23 juillet dernier.

L'adjudication des travaux nécessaires à cette fin, a eu lieu le 1er septembre.

III. — Extension du réseau.

§ 1. — *Conduites.*

Le service des eaux a exécuté en régie les travaux de canalisation suivants :

rue César Franck,	conduite de	0m08,	longueur	269	mètres;
rue St-Gilles,	„	id.	„	35	„
rue du Pery,	„	0m06,	„	21	„
parc de la Boverie,	„	0m06,	„	421 (1)	„
„ „	„	id.	„	167	„
impasse St-Michel,	„	0m04,	„	15	„

Dans le but d'améliorer l'alimentation des abonnés des rues Mississipi, Hocheporte, de Campine, Fond-Pirette et Montagne Ste-Walburge, la conduite de 0m10 de la rue Mississipi a été directement raccordée à la maîtresse-conduite desservant spécialement les hauteurs de l'Ouest et du Sud.

Les conduites dont l'énumération suit ont été posées par les soins de la Compagnie générale des conduites d'eau (adjudication du 22 août 1893) :

rue du Diamant,	conduite de	0m06,	longueur	85	mètres;
„ Eracle,	„	id.	„	86	„
„ Nèveux,	„	id.	„	62	„
place Delcour,	„	id.	„	33	„
impasse Hubart,	„	id.	„	123	„
rue de la Poule,	„	id.	„	45	„
„ de la Rose,	„	id.	„	92	„
„ Sur-la-Fontaine,	„	id.	„	59	„
rues Naimette et Xhovémont,		id.	„	123	„
rue Oger-le-Danois,	„	0m08,	„	159	„
quai Mativa,	„	id.	„	302	„
rue du Verger,	„	id.	„	157	„
„ Jolivet,	„	id.	„	152	„
„ Renardi,	„	id.	„	355	„
„ Morinval,	„	id.	„	103	„
„ Derrière-les-Potiers,		id.	„	249	„
„ de Mulhouse,	„	id.	„	118	„

(1) 246 mètres de conduite publique et 175m de conduite intérieure.

rue Ansiaux,	conduite de	0m08,	longueur	198	mètres;
„ du Chera,	„	id.	„	309	„
„ St-Maur,	„	id.	„	277	„
„ Pierreuse,	„	id.	„	50	„
„ du Calvaire,	„	id.	„	190	„
„ du Snapeux,	„	id.	„	199	„
„ Grand-Vinave,	„	id.	„	31	„
„ Sous-l'Eau,	„	0m10,	„	261	„
„ de Bourgogne,	„	id.	„	711	„

Le réseau de la distribution compte actuellement 131,941 mètres de conduites du service public de tous diamètres, non compris la canalisation des eaux de Coq-Fontaine, établie sur le territoire de la commune d'Ans.

§ 2. — *Embranchements.*

Le nombre des embranchements de prise d'eau construits du 16 août 1893 au 31 juillet 1894, est de 459, et leur développement total de 3,196 mètres.

Dans ces embranchements, sont compris ceux exécutés pour les établissements communaux, citernes de pompes publiques, bornes-fontaines, urinoirs publics et bassins d'égouts désignés ci-après :

Nouvelle morgue, rue des Bonnes Villes.

Théâtre Royal.

Immeubles rues Chaussée-des-Prés, 31 et 33, et St-Pholien, 12.

Citerne de pompe, rue de Visé.

„ „ Baty de Cointe.

„ „ rue des Bénédictines.

„ „ „ St-Maur.

„ „ „ du Thier-à-Liége.

„ „ „ Grand-Vinave.

„ „ „ Pierreuse.

Borne-fontaine, rue du Vert-Bois.

„ „ „ de la Boucherie.

„ „ „ de la Halle.

„ „ „ Mandeville.

„ „ „ de la Syrène.

Borne-fontaine, rue Jolivet.
" " " Renardi.
" " " de Froidmont.
" " " Sous-l'Eau.
" " " Derrière-les-Potiers.
Urinoir public, avenue d'Avroy.
" boulevard Piercot.
Bassin d'égout, rue Royale.
" " Nagelmackers.
" " de l'Agneau.

La longueur développée des embranchements existant à ce jour est de 53,444 mètres.

§ 3. — *Divers.*

Afin d'assurer en tout temps le service de la distribution d'eau du Théâtre Royal, deux vannes de partage de 0^m20 de diamètre ont été placées, l'une, rue Hamal, l'autre, rue de l'Harmonie.

Plusieurs anciens embranchements de prise d'eau d'un grand développement ont été supprimés rues de la Butte, Lambinon et Montagne Ste-Walburge. Les immeubles qu'ils alimentaient ont été raccordés directement aux conduites d'eau installées dans ces rues.

IV. — Réparations.

Les réparations effectuées aux conduites ont été relativement peu nombreuses cette année. Nous avons toutefois à signaler trois ruptures de maîtresse-conduite, l'une dans la prairie du bassin d'Ans, les deux autres, rue S^{te}-Marguerite. Ces ruptures ne peuvent être attribuées qu'à des mouvements de terrains, car les tuyaux brisés étaient posés dans le sol vierge. Quatre autres conduites de 0^m25 et 0^m20 se sont brisées, rues Naniot, Hors-Château, St-Léonard et quai Orban.

Comme les années précédentes, les embranchements de prise d'eau, vannes, bouches d'eau et robinets d'arrêt, ont donné lieu à d'importantes réparations.

V. — Fourniture d'eau a domicile.

§ 1. — *Abonnements.*

Le nombre des abonnements nouveaux concédés pendant l'exercice écoulé s'élève à 499, et le nombre des résiliations à 21.

Le nombre des abonnements au 31 juillet 1893 étant de 6374, il en résulte que le nombre total des abonnements en jouissance au 31 juillet 1894 est de 6852 (non compris 60 abonnements provisoires pour constructions).

Ces abonnements se subdivisent comme suit :

usages domestiques (par compteurs) 6376
„ „ (par robinet intermittent). . 81
„ industriels (par compteurs). 395

Ces chiffres comprennent les 18 abonnements concédés sur la conduite de Coq-Fontaine, ainsi que ceux, au nombre de 369, desservis par la distribution des hauteurs.

Cette distribution fournit actuellement l'eau à 4 houillères et à 470 maisons et établissements divers. Elle dessert, en outre, 15 abonnements pour constructions, 10 briqueteries, 9 écoles communales et 23 pompes publiques.

— Nous croyons utile de publier ci-après le tableau, avec diagramme, indiquant l'accroissement du nombre des abonnements des particuliers depuis l'origine de l'installation de notre système d'eaux alimentaires, c'est-à-dire depuis 26 ans :

au 31 juillet	1869,	le nombre des abonnements	était de	602
„	1870,	„	„	860
„	1871,	„	„	1222
„	1872,	„	„	1650
„	1873,	„	„	1868
„	1874,	„	„	2104
„	1875,	„	„	2155
„	1876,	„	„	2496
„	1877,	„	„	2660
„	1878,	„	„	2872
„	1879,	„	„	3019
„	1880,	„	„	3248
„	1881,	„	„	3423
„	1882,	„	„	3470

au 31 juillet 1883, le nombre des abonnements était de 3629
" 1884, " " " 3847
" 1885, " " " 4057
" 1886, " " " 4258
" 1887, " " " 4462
" 1888, " " " 4705
" 1889, " " " 5024
" 1890, " " " 5367
" 1891, " " " 5648
" 1892, " " " 5920
" 1893, " " " 6374
" 1894, " " " 6852

§ 2. — *Compteurs.*

L'atelier du service des eaux a procédé à 1985 vérifications de compteurs, dont :

517 sur des compteurs neufs pour réception ;
427 " en location, réparés avant replacement ;
318 " " supposés arrêtés ;
283 " non en location, réparés avant replacement ;
272 " en service (à la demande des abonnés) ;
131 " (par ordre de la Ville) ;
37 " placés depuis un certain nombre d'années et n'ayant jamais subi de réparations.

Le nombre total des compteurs en fonctionnement au 31 juillet 1894 est de 6,838. Ce chiffre se subdivise comme suit :

Compteurs en location :

Système Siemens, de Londres. . . .	2666		
" Tylor, " " . . .	1282		
" Meinecke, de Breslau. . .	797		
" Berhaut, de Liége. . . .	104	4872	
" Galasse (à turbine). . . .	99		
" Belge, de Liége.	20		
" Schinzel, de Naples. . . .	4		

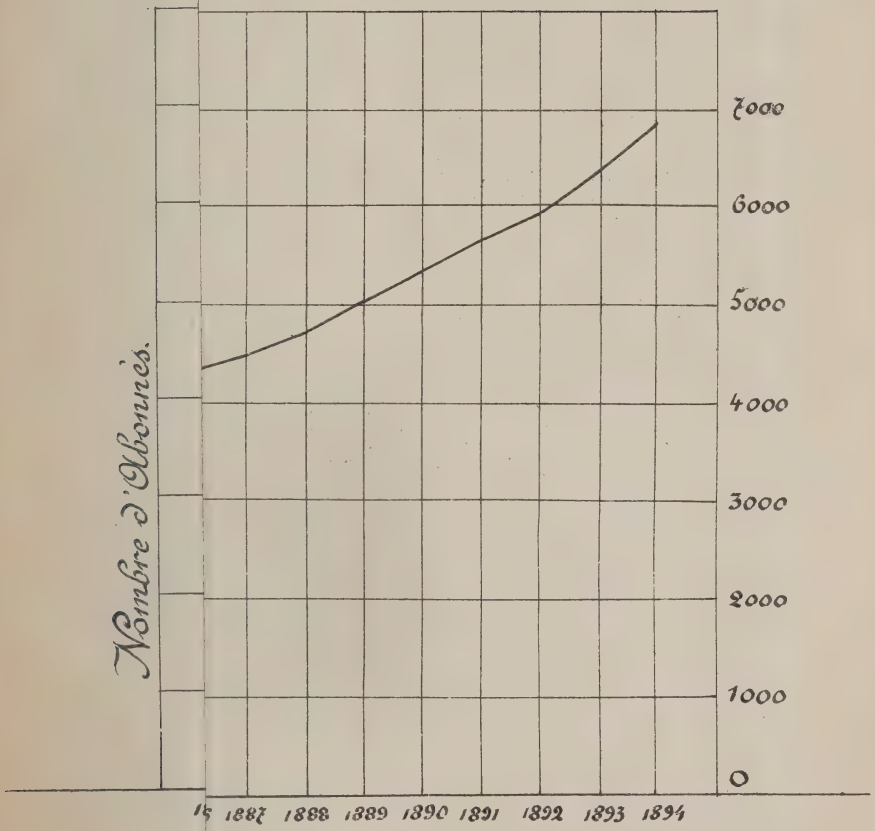
Nombre d'Abonnés.
7000
6000
5000
4000
3000
2000
1000
0
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894

Eaux alimentaires

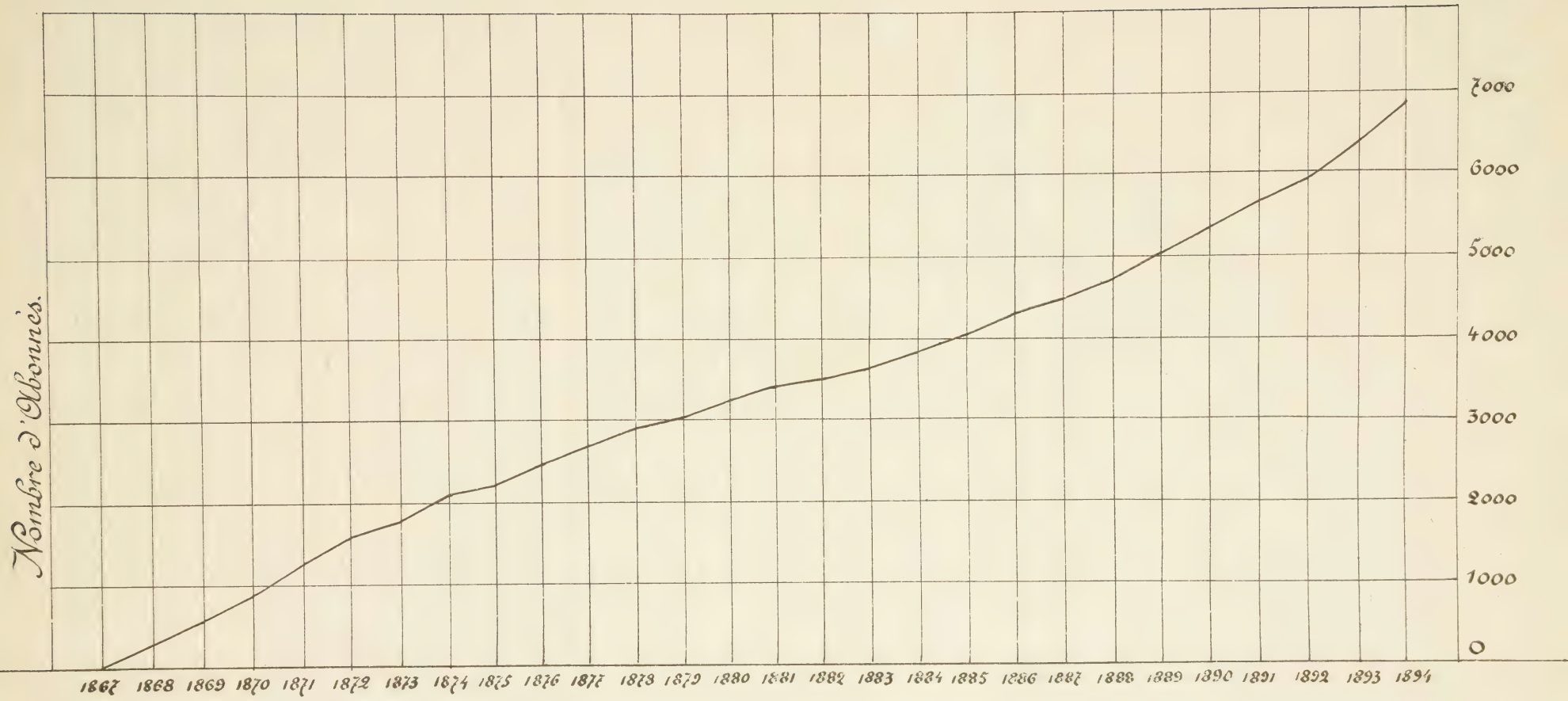

Compteurs non en location :

Système Siemens, de Londres . . .	1779	1875
„ Tylor „ „ . . .	47	
„ Galasse (à turbine) . . .	34	
„ Berhaut, de Liége. . . .	1	
„ Meinecke, de Breslau. . .	4	
Minuteries Jaspar, de Liége. . . .	10	

Compteurs des Instituts universitaires :

Système Siemens.	14

Compteurs des établissements communaux :

Système Berhaut, de Liége	44	77
„ Siemens, de Londres . . .	11	
„ Kennedy (à pistons). . . .	1	
„ Frager (à pistons)	3	
„ Meinecke, de Breslau . . .	17	
„ Tylor, de Londres	1	

Le nombre total des compteurs hors service est actuellement de 375, dont :

325 du système Dreyer et C^ie^, de Hanovre;
50 „ „ Galasse à pistons.

§ 3. — *Réclamations.*

Pendant l'exercice écoulé, il s'est produit 246 réclamations relatives au montant des redevances à payer pour eau dépensée.

De ce nombre, 142 ont été admises, et 104 ont été rejetées.

VI. — Recettes et Dépenses.

Les recettes perçues ou à percevoir pour redevances d'eau s'élèvent, pour l'exercice 1893, à frs 221,234-56.

Ce chiffre accuse une augmentation de frs 36,783-19 sur les recettes de l'exercice précédent.

D'un autre côté, la location des compteurs a produit une somme de frs 26,536-71, supérieure de frs 2,876-39 à celle de 1892.

En 1892, les dépenses d'exploitation se sont élevées à frs 27,819-60.

En 1893, ces dépenses ont atteint le chiffre de frs 28,670-19, mais il y a lieu de remarquer que cette somme comprend une dépense de frs 3,998-63 pour travaux extraordinaires de protection des puits des galeries. En réalité donc, les dépenses d'exploitation ne se sont élevées qu'à frs 24,671-56.

VII. — Fourniture d'eau aux services publics.

Distributions intérieures des bâtiments communaux.

Au 15 août 1893, le nombre des établissements communaux pourvus d'une distribution d'eau alimentaire était de 76. Il est actuellement de 78.

Les eaux ont été installées dans les propriétés communales suivantes :

nouvelle morgue, rue des Bonnes-Villes;

rues Chaussée-des-Prés, 31 et 33, et St-Pholien, 12.

Le service des eaux a, en outre, exécuté, en régie, des travaux d'extension aux distributions d'eau des établissements suivants :

théâtre Royal : Installation d'un " grand secours „ et de 9 nouvelles bouches d'eau dans les couloirs de la salle, sur la scène et sur les ponts. Installation de 2 manomètres et d'une distribution à l'usage des pompiers;

école de garçons, rue Grétry. Installation des eaux aux trois étages;

entrepôt de la rue Paradis. Démontage et remplacement par une conduite de 0^m10 de l'ancienne conduite de 0^m06, sur une longueur de 67 mètres. Prolongement de cette conduite sur 17 mètres de longueur pour l'alimentation de deux bouches et de l'ascenseur. — Tronçon de conduite de 0^m06 et de 27 mètres de longueur pour l'alimentation d'une nouvelle bouche. Placement d'un compteur Meinecke de 0^m10, etc. ;

institut de garçons, place St-Jean. Installation des eaux dans 2 latrines et dans la cuisine de la concierge.

VIII. — Pompes, puits, fontaines, etc.

Les pompes dont l'énumération suit ont été raccordées aux conduites d'eau :

rue de Visé;
baty de Cointe;
rue des Bénédictines;
rue St-Maur.

Des pompes nouvelles, également raccordées aux conduites d'eau, ont été installées aux endroits ci-après :

rue du Thier-à-Liége;
„ Grand-Vinave;
„ Pierreuse.

La pompe située rue St-Léonard, en face de la rue Zabay, a été transférée à 12 mètres en aval de son ancien emplacement.

La pompe de la rue du Vert-Bois a été supprimée, et remplacée par une borne-fontaine installée près de l'entrée de l'Orphelinat des garçons. Les pompes des rues de la Halle et de la Goffe ont été remplacées par deux bornes-fontaines. La pompe de la rue du Loup a été démontée et replacée rue S^{t}-Maur.

La tourelle du puits public situé rue S^{t}-Nicolas, près du n^{o} 342, a été démolie. Ce puits a été remblayé en partie et recouvert de dalles solides.

Des bornes-fontaines ont été installées aux endroits suivants :

rue de la Halle (2);
„ de la Goffe;
„ de la Boucherie;
„ Mandeville;
„ de la Syrène;
„ Renardi;
„ de Froidmont;
„ Sous-l'Eau;
„ Derrière-les-Potiers.

La borne-fontaine de la rue Jolivet a été transférée à la la bifurcation des rues Jolivet et Renardi.

La borne-fontaine du Baty de Cointe, desservie par les

eaux de la distribution Hauzeur, a été supprimée, et remplacée par une pompe raccordée aux conduites d'eau. Cette pompe a été installée à l'intersection du Baty de Cointe et de la rue de Bourgogne.

La borne-fontaine de la rue des Prés a été transférée rue Porte-aux-Oies, à l'emplacement d'une ancienne pompe supprimée.

Urinoirs publics. — Des appareils de lavage ont été installés aux nouveaux urinoirs, système Fortin, situés avenue d'Avroy et boulevard Piercot.

Tous les appareils fournissant l'eau sur la voie publique ont été l'objet de soins particuliers.

Comme les années précédentes, ces appareils ont nécessité de fréquentes et importantes réparations, notamment les bornes-fontaines.

On compte actuellement en ville 44 urinoirs lavés.

La population dispose de 8 pompes publiques ordinaires, 63 pompes raccordées aux conduites d'eau, 89 bornes-fontaines, 27 fontaines desservies par les eaux alimentaires, et 12 fontaines ou bornes-fontaines alimentées par des sources diverses. En tout, 199 sources d'eau potable de bonne qualité.

SECTION III. — SERVICE DE LA VOIRIE.

§ 1. — Égouts.

Les travaux d'égout suivants sont maintenant achevés :

1° Canalisation et pavage de la rue nouvelle ouverte entre la place du Congrès et la rue de la Loi; adjudicataire : M. Jean Matagne, au prix de 6,423 francs.

2° Terrassement, canalisation et pavage de la nouvelle rue César Franck, ouverte dans les terrains Galopin, entre les rues Wazon et Reynier; adjudicataire : M. Voituron, au prix de 23,797 francs.

3° Construction d'égouts en maçonnerie rue de Bruxelles, places Notger, S^{t}-Lambert et du Marché, rues de la Violette et Grande-Tour, place de l'Hôtel-de-Ville et rue du Rèwe; adjudicataire : M. Loyens, au prix de 39,900 francs.

4° Construction d'égouts en maçonnerie rues des Clarisses,

Bertholet, place et rue S^t^-Jacques, et d'égouts en tuyaux de grès place S^t^-Paul et rue Hazinelle; adjudicataire : M. Vandenbussche, au prix de 38,744 francs.

5° Construction d'un égout en tuyaux de grès rue de Campine; adjudicataire : M. Léopold Gérard, au prix de 8,950 francs.

6° Etablissement de deux bassins de décantation au quai de la Dérivation; adjudicataire : M. Vandenbussche, au prix de 1,140 francs.

7° Terrassements, canalisation et pavage rue Bois-Gotha; adjudicataire : M. Matagne, au prix de 3,026 francs.

8° Canalisation de la rue Fisen; adjudicataire : M. Voituron, au prix de 1,137 francs. (Travail exécuté d'office, au compte des propriétaires.)

9° Terrassement, pavage et canalisation de la rue Edouard Wacken; adjudicataire : M. Voituron, au prix de 11,687 francs.

10° Construction d'un égout en briques rues S^t^-Léonard et aux Chevaux; adjudicataire : M. Loyens, au prix de 48,300 francs.

Le Conseil a décidé de construire des canalisations pour égouts rue et quai de l'Abattoir, rue Mandeville et Thier de la Chartreuse. — Ces travaux sont en cours d'exécution.

L'exécution des travaux prévus par la Commission des égouts est en retard de deux années environ, par suite de l'insuffisance des crédits.

§ 2. — Urinoirs.

Les travaux d'établissement de deux urinoirs du type Fortin-Herman sur les boulevards Piercot et d'Avroy, sont terminés.

En séance du 11 juin 1894, le Conseil a décidé l'installation d'un urinoir public, système Fortin-Herman, place Verte. Cet urinoir va être construit.

§ 3. — Quais, ponts et murs d'eau.

Un garde-corps en tubes de fer a été placé rue des Vennes et le long du sentier du chemin de fer du Nord; adjudicataire : M. Degreef, au prix de 1,117 francs.

Les travaux d'exhaussement des murs d'eau des quais des Pêcheurs et de l'Abattoir, sont en cours d'exécution.

§ 4. — Pavages.

Les travaux suivants sont actuellement terminés :

1° Pavage des rues Lairesse, Bouille et Douffet; adjudicataire : M. Pinte, au prix de 9,000 francs.

2° Pavage de la rue Jehan-le-Bel; adjudicataire : M. Voituron, au prix de 1,947 francs.

3° Pavage des rues Ste-Marguerite, de Waroux, du Plope et des Métiers; adjudicataire : M. Voituron, au prix de 13,287 francs.

4° Terrassement et pavage de la rue du Snapeux; adjudicataire : M. Voituron, au prix de 3,697 francs.

5° Pavage de la place St-Barthélemy; adjudicataire : M. Voituron, au prix de 4,827 francs.

6° Pavage de la rue Bernalmont; adjudicataire : M. Matagne, au prix de 1,712 francs.

7° Pavage de la rue Ransonnet; adjudicataire : M. Matagne, au prix de 9,276 francs.

8° Pavage de la rue du Jardin Botanique; adjudicataire : M. Poissinger, au prix de 7,210 francs.

9° Pavage de la rue Ansiaux; adjudicataire : M. Sépulchre, au prix de 7,627 francs.

10° Travaux d'amélioration à exécuter dans une partie de l'avenue d'Avroy; adjudicataire : M. Matagne, au prix de 8,656 francs.

11° Travaux de pavage des rues Darchis, Ste-Marie et Vieille-Voie de Tongres; adjudicataire : M. Matagne, au prix de 18,165 francs.

12° Travaux de pavage des rue et place des Carmes, rues de la Poule, de la Rose, Potiérue et Sylvestre; adjudicataire : M. Delvenne, au prix de 3,500 francs.

13° Travaux de pavage des rues Varin, Bois d'Avroy et square Charlemagne; adjudicataire : M. Voituron, au prix de 14,397 francs.

Les travaux énumérés ci-après sont commencés :

1° Travaux de pavage quai de Coronmeuse, entre la rue des Bayards et la rue aux Chevaux; rue Mosselman; rampe du

pont S'-Léonard; rue Tribouillet; rue des Bergers; rue du Baron; rue Chapeauville; rue du Vieux-Pont-des-Arches; adjudicataire : M. Matagne, au prix de 29,000 francs.

2° Travaux de pavage rues des Ecoles, S'-Nicolas, Eracle, et des Houillères; adjudicataire : M. Voituron, au prix de 26,867 francs.

3° Travaux de pavage rues Dos-Fanchon et de Bavière; adjudicataire : M. Voituron, au prix de 3,867 francs.

4° Travaux de pavage rue de l'Epargne; adjudicataire : M. Matagne, au prix de 5,725 francs.

Les travaux suivants ont été décidés et seront commencés à bref délai :

Travaux de pavage quai de l'Université, place des Guillemins, rues des Augustins et des Franchimontois.

§ 5. — Places et promenades.

Les modifications décrétées à la promenade d'Avroy et à l'intersection des boulevards Piercot et Frère-Orban, sont terminées.

Une nouvelle plantation a été établie place de la Boverie.

§ 6. — Trottoirs par zones.

Les travaux d'achèvement de trottoirs dans diverses voies de communication, pour lesquels un crédit de 20,000 francs figure au budget de 1893, sont terminés. Ils ont coûté 18,988 francs.

Ceux de 1892 sont terminés à l'exception d'un seul : rue Crèvecœur.

SECTION IV. — SERVICE DES BATIMENTS.

§ 1er. — Entrepôt public.

Les travaux ont été commencés le 12 mai 1893, et, le 12 décembre suivant, les bâtiments étaient sous toit. Ils auraient été terminés dans les délais prévus si la construction du puits du monte-charges n'avait subi un certain retard. Tous les travaux, y compris les appareils de levage et le mobilier, seront terminés incessamment.

§ 2. — Hôtel-de-Ville.

L'entreprise du dérochage et de la mise à nu des pierres et des briques, adjugée à M. Loyens à 9200 frs, et exécutée par M. Meert, a été commencée le 3 juillet 1893 et terminée le 12 septembre suivant. Ce travail a rendu à l'édifice son aspect primitif.

Le dérochage des boiseries et la restauration du cabinet de M. l'Echevin de l'instruction, confiés à M. Berchmans, ont été commencés le 3 août 1893 et terminés le 22 septembre suivant.

Pendant les vacances de 1894, les travaux de réfection et de consolidation des planchers de la salle des Commissions et du bureau adjacent, ont été exécutés.

Pour compléter la consolidation des planchers de l'étage, il ne restera à faire que le bureau des employés du Secrétariat.

§ 3. — Jardin botanique.

Le projet pour l'exécution des clôtures est revenu approuvé par le Gouvernement, et l'adjudication des travaux aura lieu sous peu.

Les travaux de reconstruction de la toiture de l'ancienne serre-rotonde, confiés à M. Leclercq, ont été terminés le 20 juillet dernier.

§ 4. — Université.

Les travaux de construction des Instituts universitaires sont terminés. Il ne reste à ce jour à faire que quelques appropriations aux anciens bâtiments, et à construire les grillages de clôture au quai de l'Université, travaux qui viennent d'être adjugés.

§ 5. — Statue d'André Dumont. (Grillage.)

Les travaux, adjugés le 15 juin 1893, ont été terminés le 5 novembre, et ont coûté 1945 francs.

§ 6. — Statue de Charlemagne.

La reconstruction du socle de la statue de Charlemagne a été confiée le 1er septembre, sous réserve de l'approbation de

la Députation permanente, à M. Saublain pour la somme de 24.400 francs. Ces travaux, qui comprennent la démolition du socle existant jusqu'aux fondations et le déplacement de la statue, seront commencés sous peu.

§ 7. — Cimetière de Robermont.

La construction des murs de clôture et les travaux de nivellement, adjugés le 13 juin 1893 à M. Gérard, ont été commencés le 3 juillet et terminés le 5 septembre suivant, sauf les rejointoyements qui ont été faits en juillet 1894.

Les travaux de nivellement et le tracé des pelouses et sentiers ont été faits en juin 1894 par M. Gilson.

§ 8. — Cimetière de Sainte-Walburge.

La construction des clôtures a été adjugée à M. Dumont.

Ces travaux commencés le 25 août 1893 ont été terminés fin octobre, sauf les rejointoyements qui n'ont été faits qu'en juin 1894. Les travaux de nivellement et de remblais, adjugés à M. Gérard, ont été terminés fin juillet 1894.

§ 9. — Théatre royal.

Les travaux d'entretien ordinaire et ceux de consolidation du plancher de bal et du mobilier ont été exécutés pendant les vacances écoulées.

ANNEXE A.

Travaux adjugés du 15 août 1893 au 14 août 1894.

Nos D'ORDRE	INDICATION DES TRAVAUX ADJUGÉS	DATE DE L'ADJUDICATION	PRIX D'ESTIMATION	PRIX D'ADJUDICATION
1	Travaux de carrelage en céramique aux écoles place Crève-Cœur, rues Basse-Wez et Lairesse, avenue d'Avroy et jardin d'enfants de Fétinne.	1893 18 août	1,004 24	811 »
2	Pose de conduites d'eau dans diverses rues.	19 id.	»	34,600 »
3	Construction d'un mur et palissade au cimetière de Ste-Walburge.	19 id.	8,050 »	7,490 »
4	Construction d'un préau couvert à l'école de garçons, rue Lairesse.	29 sep.	2,350 »	2,275 »
5	Travaux de terrassement, canalisation et pavage, rue Bois-Gotha.	26 oct.	»	3,026 »
6	Fournitures d'objets mobiliers à l'école de la rue Agimont.	27 déc.	2,155 04	1,860 »
7	Fournitures d'entretien nécessaires au service des eaux en 1894 et 1895.	21 id.		
	1er lot.		Bordereau de prix	Rabais de 7 %
	2e »			» 8 1/10 %
	3e »			» 20 1/2 %
	4e »			» 16 %
	5e »			» 15 %
	6e »			» 21 %
	7e »			» 13 1/10 %
	8e »			» 30 %
	9e »			» 25 %
	10e »			» 22 3/4 %
	11e »			Sans rabais.
	12e »			Rabais de 27 1/10 %
	13e »			» 30 %

Nos d'ordre	INDICATION DES TRAVAUX ADJUGÉS	DATE DE L'ADJUDICATION	PRIX D'ESTIMATION	PRIX D'ADJUDICATION
8	Construction de deux bassins de décantation au quai de la Dérivation.	1894 13 fév.	»	1,140 »
9	Canalisation de la rue Fisen.	17 id.	»	1,137 »
10	Canalisation et pavage de la rue Edouard Wacken.	1 mars	»	11,697 »
11	Construction de trottoirs, du 1er mai 1894 au 30 avril 1895.	17 id.	Bordereau de prix.	Rabais de 21,27 %
12	Construction d'égout, rues St-Léonard et aux Chevaux.	17 id.	»	48,300 »
13	Reconstruction de la toiture d'une serre rotonde du Jardin Botanique.	29 id.	3,910 »	4,925 »
14	1° Travaux de pavage des rues Eracle, des Ecoles, des Houillères et St-Nicolas.	22 mai	»	26,800 »
	2° Id. de la rampe du pont St-Léonard, du quai de Coronmeuse, des rues Mosselman, du Berger, Tribouillet et Vieux-Pont-des-Arches.	id.	»	29,500 »
	3° Id. de la rue de l'Epargne.	id.	»	5,725 »
	4° Id. des rues Darchis, Ste-Marie et Vieille-Voie-de-Tongres.	id.	»	18,165 »
	5° Id. des rues Varin et Bois-d'Avroy et des traverses du square Charlemagne.	id.	»	14,397 »
	6° Id. place des Carmes, rue des Carmes, de la Poule, de la Rose, Potière et Sylvestre.	id.	»	3,500 »
	7° des rues de Bavière et Dos-Fanchon.	id.	»	3,867 »

Nos D'ORDRE	INDICATION DES TRAVAUX ADJUGÉS	DATE DE L'ADJUDICATION	PRIX D'ESTIMATION	PRIX D'ADJUDICATION
15	Démolition de 19 maisons rue Trou-Monis, impasse des Hennes et rue du Méry.	5 juin	»	2,350 frs à verser à la Caisse communale.
16	Etablissement d'une chaussée pavée au côté gauche du boulevard de la Sauvenière.	25 id.	»	10,665 »
17	Fourniture de tuyaux et pièces diverses en fonte pour embranchements de prises d'eau.	5 juill.	Bordereau de prix.	Rabais de 25 7/8 °/₀
18	Fourniture et placement de supports en fer dans les caves à vins de l'Entrepôt.	5 id.	»	2,630 »
19	Travaux de réparation et d'entretien à la poêlerie des écoles.	14 id.	Bordereau de prix.	Rabais de 26 20 °/₀
20	Travaux de peinture du mobilier et des locaux de l'Ecole Industrielle.	19 id.	5,641 05	4,231 »
21	Travaux de blanchiment dans les écoles.			
	1er lot	19 id.	1,712 20	1,366 33
	2e »	id.	2,586 40	1,782 »
	3e »	id.	1,709 40	1,481 »
22	Travaux d'entretien et renouvellement des toitures des bâtiments communaux du 1er août 1894 au 31 juillet 1897. (2 lots)	19 id.	entretien 3,088 07 renouvellement 3,048 51 Border. de prix.	2,100 » 1,698 » Rabais de 15 et 12 °/₀
23	Travaux de blanchiment à l'Athénée Royal.	26 id.	1,429 10	999 »
24	Travaux de réparations aux stores et garnitures de fenêtres des écoles.	28 id.	1,700 00	1,149 »

Nos D'ORDRE	INDICATION DES TRAVAUX ADJUGÉS	DATE DE L'ADJUDICATION	PRIX D'ESTIMATION	PRIX D'ADJUDICATION
25	Pose de conduites d'eau dans diverses rues.	28 juill.	»	34,300 »
26	Travaux de pavage de la rue des Augustins.	4 août	»	8,987 »
	Id. de la place des Guillemins et de la rue Paradis.	4 id.	»	13,567 »
	Id. de la rue des Franchimontois.	4 id.	»	3,947 »
27	Fourniture de 25 bancs à l'Ecole moyenne professionnelle.	11 id.	750 »	638 »
28	Placement d'un carrelage céramique à l'Athénée Royal.	11 id.	1,283 67	1,024 »
29	Travaux de peinture dans les Ecoles communales.			
	1er lot	11 id.	4,488 68	3,095 »
	2e »	11 id.	4,062 99	2,837 »
30	Construction d'un égout rue Mandeville.	11 id.	»	13,839 »
31	Construction d'égouts quai et rue de l'Abattoir, et exhaussement des murs des quais de l'Abattoir et des Pêcheurs.	11 id.	»	91,000 »

ANNEXE B.

Autorisations accordées. — Statistique des trois dernières années.

TRAVAUX AUXQUELS LES AUTORISATIONS SE RAPPORTENT	Du 15 août 1891 au 14 août 1892	Du 15 août 1892 au 14 août 1893	Du 15 août 1893 au 14 août 1894
Travaux de construction (1).	1.009	1.075	944
Embranchements d'égout construits (2).	400	730	690
Embranchements d'égout vérifiés et désobstrués.	640	603	590
Trottoirs (3).	161	211	270

(1) Les travaux de construction exécutés par des particuliers, en 1893-1894, se subdivisent de la manière suivante :

Maisons entières	328
Modifications de façades	110
Murs et grillages de clôture	72
Autres changements (exhaussement, construction d'annexes, etc.) . .	434
Total. . .	944

(2) Les embranchements d'égout construits du 15 août 1893 au 14 août 1894 par les soins de l'Administration communale, ont exigé l'emploi d'environ 4,140 mètres de tuyaux en grès.

(3) Les trottoirs construits pendant la même période ont nécessité une dépense de frs 64,000, en y comprenant les frais de réparation de 50 trottoirs.

ANNEXE C.

Emprises effectuées en exécution de plans d'alignement approuvés.

Nos D'ORDRE	LOCALITÉS	Superficie bâtie ou non bâtie	Montant de l'acquisition
1	Rue des Vignes,	10m2 85	108 50
2	Id.	9 48	94 80
3	Rue Morinval.	30 68	214 76
4	» Montagne Ste-Walburge (échange avec soulte).	1 80	7 »
5	» Xhovémont.	17 00	51 »
6	» de Glain.	317 67	869 87
7	» Tribouillet.	511 16	1,022 32
8	» Long-Bonnier.	418 75	732 81
9	» Pied du Thier-à-Liége.	18 32	125 »
10	» Defrecheux.	9 68	cess. gratuite
11	Impasse Bois-Gotha (échange avec soulte).	83 70	425 »
12	Rue du Calvaire.	34 65	86 62
13	Rues Entre-deux-Ponts et de Berghes.	15 70	2,019 75
14	Rue de l'Espérance.	22 26	89 04
15	» du Snapeux.	180 »	440 »
16	» des Vignes.	9 23	101 53
17	» Id.	8 84	97 24
18	» de l'Espérance.	12 50	50 »
19	Angle des rues de la Montagne et Basse-Sauvenière.	0 57	85 50
20	Rue des Bayards.	17 13	205 56
21	Ruelle St-Maur (échange sans soulte)	69 82	» »
22	Rue de Vottem.	83 »	150 »
23	Angle rue En-bois et impasse Bois-Gotha.	7 44	73 64
24	Rue Montagne Ste-Walburge.	2 70	16 20
25	» Fond-des-Tawes.	2 48	6 20
26	» Sur la Fontaine (échange sans soulte).	5 06	» »
27	» Montagne Ste-Walburge.	4 65	27 90
28	» des Bayards.	17 16	205 92
29	» St-Maur.	0 69	3 45

ANNEXE D.

Terrains communaux vendus, en exécution de plans approuvés, pour rectification d'alignements.

Nos d'ordre	LOCALITÉS	Superficie bâtie ou non bâtie	Montant de la vente
1	Rue Montagne Ste-Walburge (échange avec soulte).	0m²08	» »
2	» Haut-Pavé.	3 06	3 06
3	Quai Sainte-Barbe.	12 46	373 80
4	» des Pêcheurs, nos 25, 26 et 27.	33 01	2,475 75
5	» de la Boverie.	33 82	845 50
6	Rue Lonhienne.	1 42	170 40
7	Impasse Bois-Gotha (échange avec soulte).	1 80	» »
8	Rue Renardi.	8 61	25 83
9	» Chéri.	22 73	200 »
10	» entre les rues du Petit-Chêne et St-Léonard.	17 55	200 »
11	» Rouleau.	6 »	270 »
12	» Vieille-Voie-de-Tongres.	0 70	2 80
13	» Hors-Château.	107 30	825 »
14	Angle des rues Jean d'Outremeuse et de la Liberté.	14 94	597 60
15	Rue Ste-Walburge.	2 58	23 22
16	Ruelle St-Maur (échange sans soulte).	40 »	» »
17	Rue Charles Morren.	8 16	122 40
18	Angle rues St-Maur et du Chéra.	2 56	35 84
19	Rue Sur-la-Fontaine (échange sans soulte).	0 52	» »
20	» du Haut-Pré.	38 80	698 40

ANNEXE E.

Immeubles acquis pour la suppression de l'Impasse des Hennes et du Trou Monis.

Nos D'ORDRE	LOCALITÉS	Montant de la vente
1	Rue du Méry, no 2 (Impasse Monis).	4,000 »
2	» nos 4 et 5 »	4,000 »
3	» nos 6 et 7 »	7,000 »
4	Rue des Croisiers, no 20.	8,258 »
5	» »	5,000 »
6	Rue du Méry, nos 19 et 21.	20,000 »
7	» no 13.	9,500 »
8	Impasse des Hennes, no 4.	5,532 »
9	» no 2.	4,500 »
10	Rue des Croisiers, no 22.	8,263 »
11	» et imp. des Hennes (échange sans soulte).	» »
12	Rue du Méry, no 17.	7,358 »
13	Impasse des Hennes.	6,200 »
14	Rue des Croisiers, no 24.	8,750 »
15	» du Méry, no 13, et impasse des Hennes, nos 1 et 5.	18,000 »

CHAPITRE IX.

Contentieux.

§ 1. — Situation des affaires contentieuses.

Tribunal civil.

1. *Les consorts Mouton* contre la Ville. — Action en réparation du dommage causé à une propriété rue Monulphe, lors de l'orage du 25 juin 1891.

La Ville contre l'*Etat Belge* (Ministre de la guerre). — Appel en garantie.

Jugement du 14 février 1894, mettant la Ville hors cause avec gain des dépens.

2. *Conti, Ferdinand et autres* contre la Ville. — Action en réparation de dommages causés dans le quartier de Saint-Séverin, par l'orage du 25 juin 1891. — Au rôle (voir n° 15).

3. *Dumoulin-Bouvrie* contre la Ville. — Action en réparation de dommages prétendûment causés à un immeuble par des travaux d'égout. — Jugement du 12 juillet 1893, ordonnant une expertise.

4. *Société anonyme du Gaz* contre la Ville. — Action relative à l'interprétation du contrat du gaz en ce qui concerne l'éclairage électrique. — Au rôle à plaider.

5. *Bertheloot et Tart et Cie* contre la Ville. — Affaires relatives à la liquidation des comptes de la veuve Dubois-Meunier. — Terminée à l'amiable.

6. Veuve *Catherine Leroy-Goffart* contre la Ville. — Demande en réparation de dommages prétendûment causés par des travaux de voirie, à un immeuble quai de la Dérivation. — Terminées à l'amiable.

7. *Veuve Coulon-Boland* contre la Ville. — Demande de dommages-intérêts par suite d'un accident causé par le tram, près du pont d'Amercœur.

La Ville contre *Henri, Ernest et J. Destremont.* — Action en intervention.

Jugement du 11 avril 1894, mettant la Ville hors cause avec gain des dépens.

8. *Eustache Mingels* contre la Ville. — Demande de dommages-intérêts pour accident à l'école Crève-Cœur. — Au rôle.

9. — *Auguste Leblicq* contre la Ville. — Action en restitution d'amendes et en paiement de travaux supplémentaires, rue de Hesbaye. — Au rôle.

10. La Ville contre *Alfred et Louis Lemaire.* — Action en paiement d'une part d'intervention dans les travaux de voirie exécutés rue Jehan-le-Bel. — Au rôle.

11. La Ville contre *Balthazar Govaerts.* — Affaire relative au droit de stationnement de voitures de place.— La Ville a obtenu un jugement de condamnation qu'elle a exécuté par une saisie-arrêt en mains du sieur *Flament*, débiteur de Govaerts.

12. La Ville contre la *Société Barthold Suermondt et C^ie^.* — Convention relative aux Prés Saint-Denis; paiement des 60 francs par mètre courant de façade (la Société appelle les tiers en garantie). — Affaire pendante devant le tribunal.

Tribunal de commerce.

13. La Ville contre *Pierre Lambotte.* — Action en dommages-intérêts relative à l'entreprise de l'établissement d'un siphon sous la Dérivation. — Au rôle à plaider.

14. La Ville contre *Dembiermont et Decharneux.* — Action en dommages-intérêts relative à l'entreprise de l'autoclave. — Jugement du 15 novembre 1893 favorable à la Ville (voir n° 17).

Cour d'Appel.

15. La Ville contre *Adolphe Delhaize.* — Appel du jugement du tribunal civil du 1^er^ mars 1893, rendu au sujet de l'action en réparation du dommage causé par l'orage du 26 juin 1891. — Arrêt du 27 décembre 1893, passé en force de chose jugée, favorable à la Ville.

16. *Héritiers de Romain Hargot* contre la Ville. — Appel d'un jugement du tribunal de commerce du 11 novembre 1892, donnant gain de cause à la Ville; action relative à l'entreprise du Conservatoire. — Arrêt du 30 octobre 1893, confirmatif du jugement.— Affaire terminée.

17. *Decharneux et Dembiermont* contre la Ville. — Appel du jugement du tribunal de commerce du 15 novembre 1893 (voir n° 14). — Au rôle à plaider.

*
* *

Pendant l'exercice 1893-1894, cent soixante-sept affaires ont été poursuivies, en recouvrement de sommes diverses dues pour : eaux alimentaires, annuités de terrains, location d'immeubles, frais d'embranchement d'égout, de prise d'eau, de trottoir, etc.; sur ces 167 affaires, 95 ont été terminées par paiement, les autres sont en cours de poursuites ou de réclamations amiables.

Expropriations.

1. *Emile Bonjour.* — Agrandissement des écoles d'Avroy. — Jugement du 25 novembre 1893, fixant les indemnités. — Affaire terminée sans appel par arrangement amiable.

2. *Société anonyme Anglo-Continentale* de Hambourg. — Intervention dans l'expropriation Parmentier et consorts, pour le cimetière de Sainte-Walburge. — Affaire terminée par jugement du 21 avril 1894, fixant les indemnités.

3. *Cassian Bon.* — Elargissement d'une rue à Cointe. — Affaire terminée par jugement du 13 avril 1894, fixant les indemnités.

4. *Lambert Joseph Grumsel.* — Expropriation pour le nouvel hôpital de Bavière. — Jugement du 27 juillet 1894, nommant les experts.

§ 2. - Actes passés conformément a la loi du 27 mai 1870.

Quarante-huit actes ont été dressés du 1er octobre 1893 au 30 septembre 1894, pour acquisitions faites à l'amiable de propriétés nécessaires à la réalisation de plans d'alignement, d'assainissement, ou de constructions destinées à des services publics.

Ces acquisitions représentent une valeur totale de frs 320,344-50.

Elles s'étaient élevées pendant les vingt-deux années précédentes, au chiffre de 1,123 représentant une valeur de frs 10,290,564 10.

Il y a donc, à la date du 1er octobre 1894, 1,171 actes représentant une valeur de frs 10,610,908 60.

***

Pendant le cours de cet exercice, 157 affaires nouvelles ont été traitées par le service du contentieux.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE Ier. — *Population. — Etat-civil. — Listes électorales. — Conseils d'arbitrage.*

PAGES

§ 1. Population 3
§ 2. Etat-civil 7
§ 3. Listes électorales.
A) Electorat politique 19
B) Jury de jugement. 20
C) Tribunal de commerce . . . 20
§ 4. Conseils d'arbitrage.
A) Conseil de prud'hommes. . . 21
B) Conseil de l'industrie et du travail 25

CHAPITRE II. — *Administration.*

Conseil communal et Collège échevinal. 27
Commissions permanentes du Conseil. 27

CHAPITRE III. — *Finances.*

§ 1. Dette communale. — Emprunts divers 29
§ 2. Situation financière 29
§ 3. Taxes 30
§ 4. Caisse des pensions des employés communaux 30

CHAPITRE IV. — *Institutions de bienfaisance.*

§ 1. Hospices 32
§ 2. Bureau de bienfaisance 36
§ 3. Mont-de-piété. 39
§ 4. Société de charité mâternelle. . 40
Institutions de prévoyance. — Sociétés de secours mutuels . . 41

CHAPITRE V. — *Instruction publique.*

§ 1. Enseignement primaire.
Ecoles primaires. 44
Ecoles d'adultes 48
§ 2. Enseignement moyen.
Ecole industrielle. 49
Ecole moyenne professionnelle de demoiselles 51
Institut supérieur de demoiselles. 53
Ecole moyenne de garçons. . . 53
Athénée Royal. 54
§ 3. Enseignement supérieur.
Université 56
Collections de l'Université . . . 64
Causeries scientifiques 65
§ 4. Bibliothèques publiques.
A) Bibliothèques populaires . . 65
B) Collections scientifiques . . 66
§ 5. Crèches 68
§ 6. Cours temporaire de droit public institué pour les nouveaux électeurs 70

CHAPITRE VI. — *Beaux-Arts.*

Académie Royale des beaux-arts . 71
Conservatoire Royal de musique. 73
Musée d'armes. 75
Musée Grétry 75
Théâtre Royal. 75

CHAPITRE VII. — *Police.*

Personnel 77
Sûreté et ordre publics 78
Eclairage public 82
Service des incendies 85
Salubrité publique 86
Abattoir. 89
Marché aux bestiaux. 90
Halles aux viandes, à la criée, etc. 90
Dépotoir public 92
Foires aux chevaux 92
Foire de l'Est 94
Garde civique. 94
Milice 95
Tir communal. 96
Service des sépultures 96
Etablissements dangereux, incommodes ou insalubres . . 97

CHAPITRE VIII. — *Travaux publics.*

Section I. — *Service général.*

§ 1. Viaduc de la rue Hemricourt . . 98
§ 2. Elargissement du quai Henvart . 98
§ 3. Tramways 98
§ 4. Assainissement du Trou Monis . 99
§ 5. Parc de la Citadelle 99
§ 6. Plans d'alignement 99

Section II. — *Service des eaux.*

§ 1. Surveillance des galeries . . . 100
§ 2. Service de l'alimentation . . . 101
§ 3. Extension du réseau 102
§ 4. Réparations 104
§ 5. Fourniture d'eau à domicile . . 105
§ 6. Recettes et dépenses. 107
§ 7. Fourniture d'eau aux services publics 108
§ 9. Fontaines, pompes, puits, etc. . 109

3 0112 115691641

Section III. — *Service de la voirie.*

§ 1. Egouts 110
§ 2. Urinoirs. 111
§ 3. Quais, ponts et murs d'eau. . . 111
§ 4. Pavages. 112
§ 5. Places et promenades 113
§ 6. Trottoirs par zones 113

Section IV. — *Service des bâtimenls.*

§ 1. Entrepôt public 113
§ 2. Hôtel-de-Ville 114
§ 3. Jardin botanique 114
§ 4. Université 114
§ 5. Statue d'André Dumont. . . . 114
§ 6. Statue de Charlemagne 114
§ 7. Cimetière de Robermont . . . 115
§ 8. Cimetière de Sainte-Walburge . 115
§ 9. Théâtre royal 115
Annexes. 116

CHAPITRE IX. — *Contentieux.*

§ 1. Situation des affaires contentieuses 124
§ 2. Actes passés conformément à la loi du 27 mai 1870 126